



## Madagascar

---

### Examen national 2015 de l'Éducation pour tous

*Ce rapport a été préparé par les autorités nationales compétentes en vue du Forum mondial sur l'éducation (Incheon, République de Corée, 19-22 mai 2015). Soumis en réponse à l'invitation de l'UNESCO à ses États membres, il examine les progrès réalisés depuis 2000 pour atteindre l'Éducation pour tous (EPT).*

*Les idées et opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et n'engagent en aucune façon l'UNESCO. Les désignations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.*

*Ce document peut être cité comme suit : "Examen national 2015 de l'Éducation pour tous : Madagascar". Pour toute information, contacter : [efa2015reviews@unesco.org](mailto:efa2015reviews@unesco.org)*



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



## Éducation pour tous

### Évaluation nationale de l'EPT 2015

# Madagascar

**Janvier 2015**

## SOMMAIRE

Acronymes	3
Liste des tableaux	5
Liste des graphiques	5
Section 1 : INTRODUCTION	6
1.1 Aperçu socio économique du pays	6
1.2 L'engagement du pays en faveur de l'EPT	7
1.3 Institutions de mise en œuvre et du suivi de l'EPT à Madagascar	8
Section 2 : PRINCIPAUX DEFIS DE L'EPT EN 2000 ET OBJECTIFS A L'HORIZON 2015	10
2.1 L'éducation et la protection de la petite enfance	10
2.2 L'éducation primaire/enseignement fondamental du 1 <sup>er</sup> cycle	10
2.3 L'Education des jeunes	11
2.4 L'alphabétisation des adultes	12
Section 3 : PROGRES ACCOMPLIS VERS LA REALISATION DES OBJECTIFS DE L'EPT	13
3.1 Education et Protection de la Petite Enfance (EPPE)	13
3.2 Enseignement primaire (EP)/Education fondamentale du premier cycle (EF1)	16
3.2.1. Evolution des effectifs élèves et des enseignants	16
3.2.2. Evolution du taux brut de scolarisation (TBS)	17
3.2.3 Évolution du taux d'abandon et du taux de redoublement	18
3.2.4. Évolution du taux d'achèvement	19
3.2.5 Évolution des effectifs des enseignants du public par sexe et par statut	19
3.2.6 Évolution des effectifs des enseignants qualifiés du primaire par sexe	20
3.2.7 Évolution du taux de transition effective de l'enseignement primaire au post primaire (collège)	20
3.2.8 La qualité des performances des élèves malgaches aux tests standardisés du PASEC	21
3.2.9. Dépenses pour l'Enseignement primaire	21
3.3 Enseignement technique et formation professionnelle	22
3.4 Alphabétisation des adultes	23
Section 4. MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES	25
4.1 Stratégies de l'EPPE (Éducation et protection de la petite enfance)	25
4.2 Stratégies du sous-secteur primaire/éducation de base	26
4.2.1 Les stratégies adoptées pour l'atteinte des objectifs d'améliorer l'accès et la rétention au niveau du primaire	26
4.2.2 Les stratégies adoptées pour l'atteinte des objectifs pour améliorer la qualité de l'éducation dans le primaire	30
4.3 Stratégies de l'Enseignement technique et formation professionnelle (ETFP)	32
4.4 Stratégies d'alphabétisation	33
Section 5. PERSPECTIVES POUR L'APRES-2015	34
Annexes	37

## ACRONYMES

AMB	Apprentissage des Métiers de Base
Ar	Ariary
ASAMA	Action scolaire d'appoint pour Malgaches adolescents
BEMC	Bureau de l'Education de Masse et du Civisme
CAE	Certificat d'Aptitudes à l'Enseignement
CAP	Centre d'Activité Préscolaire
CAP	Certificat d'Aptitudes Pédagogiques
CAP/EPT/EFTP	Capacity building for Education for all program/Programme de renforcement des capacités pour l'éducation pour tous
CDP	Comité de Pilotage
CIP	Communication Inter Personnelle
CISCO	Circonscription Scolaire
CRAM	Centre Régional d'Apprentissage de Métier
CRS	Centres Régionaux Spécialisés
DAAQ	Direction de l'Accréditation et de l'Assurance Qualité
DAMB	Direction de l'Apprentissage des Métiers de Base
DPE	Direction de la Planification de l'Education
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
DREMC	Délégué Régional de l'Education de Masse et du Civisme
DSI	Direction du Système d'Information
DSM	Direction des Statistiques des Ménages
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EF1	Education Fondamentale du 1 <sup>er</sup> cycle
EFA	Education For All
ENF	Enseignant Non Fonctionnaire
ENSOMD	Enquête Nationale de Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement
EP	Enseignement Primaire
EPM	Enquête Périodique auprès de Ménages
EPPE	Education et Protection de la Petite Enfance
EPT	Education Pour Tous
ESS	Enseignant Semi-Spécialisé
FPQ	Formation Professionnelle Qualifiante
FRAM	Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra (Association des parents d'élèves)
FTI	Fast Track Initiative (Initiative de mise en œuvre accélérée)
GdM	Gouvernement de Madagascar
GLPE	Groupe Local des Partenaires d'Éducation
IDH	Indice de Développement Humain
IMOA	Initiative de Mise en Œuvre Accélérée
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPPTE	Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MAP	Madagascar Action Plan
MEETFP	Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
MENRS	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
MESUPRES	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MINESEB	Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base
MINPOP	Ministère de la Population
MONEPT	Mouvement National pour l'EPT
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACA	Plateforme des Associations Chargées d'ASAMA
PD	Partenaires du Développement
PFR	Plan de Formation Régional
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
PSRDSE	Plan Stratégique de Réforme et Développement du Secteur Educatif
REE	Ratio élèves/enseignant
REPA	Responsable de l'Education Préscolaire et de l'Alphabétisation
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SEPA	Service de l'Education Préscolaire et de l'Alphabétisation
SWAp	Sector Wide Approach (Approche sectorielle globale)
TBA	Taux Brut d'Admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
UAT	Unité d'Appui Technique
UMF	Unités Mobiles de Formation
VPM	Vice Primature
ZAP	Zone Administrative et Pédagogique

## LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : Evolution de l'enseignement préscolaire (public et privé) entre 2006-2007 et 2013-2014	14
<u>Tableau 2</u> : Evolution de l'enseignement primaire (public et privé) entre 2006-2007 et 2013-2014	17
<u>Tableau 3</u> : Indice de parité du Taux Brut d'Admission en 1 <sup>ère</sup> année du primaire et du Taux Brut de Scolarisation de 2005-2006 à 2013-2014	17
<u>Tableau 4</u> : Evolution du taux de redoublement et du taux d'abandon par sexe	19
<u>Tableau 5</u> : Evolution du taux d'achèvement du primaire	19
<u>Tableau 6</u> : Effectif des enseignants du public par statut et par sexe de 2000-2001 à 2012-2013	19
<u>Tableau 7</u> : Evolution des effectifs des enseignants par sexe de 2010 à 2013	20
<u>Tableau 8</u> : Scores Moyens au CP2 entre 1998 et 2005	21
<u>Tableau 9</u> : Effectifs des apprenants en AMB et FPQ	22
<u>Tableau 10</u> : Pourcentage d'alphabètes de la population par sexe et par zone du groupe d'âges 15-24 ans	24
<u>Tableau 11</u> : Nombre d'enseignants ayant bénéficié d'une formation initiale au niveau de l'INFP et des 25 CRINFP	31
<u>Tableau 12</u> : Coûts des formations initiale et continue de 2010 à 2012(en millier d'Ariary)	31
<u>Tableau 13</u> : Effectif des Conseillers Pédagogiques de l'Enseignement Primaire formés à l'INFP	32

## LISTE DES GRAPHIQUES

<u>Graphique 1</u> : Dépenses totales d'éducation/PIB et Dépenses totales courantes d'éducation/ Recettes fiscales de l'Etat 2001-2013	13
<u>Graphique 2</u> : Evolution des parts des secteurs public et privé dans l'enseignement préscolaire entre 2006-2007 et 2013-2014	14
<u>Graphique 3</u> : Evolution du Taux Brut de Scolarisation par année et par sexe de l'enseignement préscolaire et indice de parité du TBS Fille/Garçon de 2006-2007 à 2013-2014	15
<u>Graphique 4</u> : Evolution du taux de redoublement et du taux d'abandon de 2000 à 2012	18
<u>Graphique 5</u> : Evolution du nombre des nouveaux entrants 6 <sup>ème</sup> et taux de transition primaire vers le collège de 2000-2001 à 2013-2014	20
<u>Graphique 6</u> : Evolution des dépenses totales courantes du primaire par rapport aux dépenses totales courantes de l'éducation ou MEN, METFP et MESUPRES (en %) de 2005 à 2011	22
<u>Graphique 7</u> : Evolution du taux d'alphabétisation entre 2001 et 2012	24

## Section 1 : INTRODUCTION

### 1.1 Aperçu socio économique du pays

Madagascar est une grande île qui se situe dans la partie Sud Ouest de l'Océan Indien. Couvrant une superficie totale de 587 401 km<sup>2</sup>, le pays s'étend sur une longueur de 1 600 kilomètres et sur près de 600 kilomètres dans sa plus grande largeur. Il possède plus de 5 000 kilomètres de côtes baignées, à l'Ouest, par le Canal de Mozambique et, à l'Est, par l'Océan Indien. Il est divisé en 22 régions qui regroupent chacune des districts, eux-mêmes, constitués de communes. Ces dernières sont composées de fokontany qui sont les plus petites unités administratives. (Annexe : Carte de Madagascar et ses 22 régions)

La population malgache se compose d'une grande diversité de peuplement, mais une langue nationale est parlée sur l'ensemble du pays : il s'agit de la langue malagasy qui constitue avec le français les principales langues officielles du pays. D'après le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en 1993, Madagascar comptait 12,2 millions d'habitants. En 2013, cette population était évaluée à 21,8 millions<sup>1</sup> habitants, soit un accroissement moyen annuel d'environ 3%.

La population malgache, essentiellement jeune, comporte 102 femmes pour 100 hommes. Les moins de 15 ans y représentent 49% du total tandis que les moins de 20 ans avoisinent les 60%. Le taux d'alphabétisation des individus âgés de 15 ans et plus est estimé à 71,4% pour les deux sexes, 68% pour les femmes et 74,9% pour les hommes en 2010<sup>2</sup>.

Le rapport IDH (indice de développement humain) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) 2013 attribue à la Grande Ile un IDH de 0,483 en 2012 alors qu'il était de 0,543 en 2007. Ces valeurs classent le pays dans la catégorie des pays à faible IDH et le placent au 151<sup>ème</sup> rang sur 187 pays.

Pays en développement, Madagascar a connu deux graves crises sociopolitiques en 2002 et en 2009 qui ont largement affecté sa situation socio-économique. En effet, ces crises ont entraîné un ralentissement généralisé des activités économiques, une recrudescence de l'insécurité ainsi que de la corruption et, par suite, la hausse du taux de chômage ainsi que de l'inflation et la dégradation des revenus des ménages. En outre, le taux de croissance économique était négatif pendant les périodes de crise : -12,7% en 2002 et -4,1% en 2009<sup>3</sup>.

Après ce recul de la croissance en 2009, la situation macroéconomique s'est légèrement améliorée, néanmoins la croissance réelle demeurait très faible: 0,4% en 2010 et 2,5% en 2012. Cette situation n'a pas permis d'endiguer la dégradation de la situation socio-économique de la population dont plus des trois quarts (76,5%<sup>4</sup>) vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2010. En outre, face au gel de la plupart des financements extérieurs (aides budgétaires et plusieurs projets de développement) dont dépend une grande partie des dépenses publiques, une politique d'austérité appliquée par le Gouvernement et une gestion monétaire rigoureuse ont permis de contenir l'inflation dont le taux était successivement de 9% en 2009, de 9,5% en 2010, et de 5,8% en 2012<sup>5</sup>. Toutefois, ces politiques ont eu des conséquences préjudiciables sur la capacité de l'Etat à assurer le fonctionnement correct des services sociaux de base.

---

<sup>1</sup> INSTAT/DSM : projection démographique pour la période 2008-2013.

<sup>2</sup> INSTAT/DSM, EPM\_2010

<sup>3</sup> Rapport Economique et Financier 2012-2013 de la Vice Primature chargée de l'Economie

<sup>4</sup> INSTAT. Rapport EPM\_2010.

<sup>5</sup> Rapport Economique et Financier 2012-2013 de la Vice Primature chargée de l'Economie

Dans ce contexte, marqué aussi par un faible taux de pression fiscale de 13% en 2008 à une moyenne de 10,8% entre 2009 et 2012, les dépenses globales affectées à l'éducation, en termes de PIB, ont connu une baisse, passant de 3,6% en 2008 à 3,2% en 2009 et une moyenne de 2,6% entre 2010 et 2013. Cette situation a affecté directement ou indirectement les revenus et les conditions de vie des ménages qui arrivaient difficilement à scolariser leurs enfants. Cela s'est conjugué avec l'aggravation de la pauvreté des familles et l'inégalité de distribution des ressources nationales.

Cependant, avec l'élection démocratique du nouveau Président de la République à la fin de l'année 2014, le pays a renoué progressivement avec la relance économique. De grands chantiers de développement sont actuellement ouverts notamment dans les secteurs sociaux (éducation, santé, infrastructures).

La volonté politique d'améliorer les conditions de vie de la population, affichée à travers les réformes mises en place par les différents gouvernements depuis 2000, a progressivement placé l'Education, la Santé et l'Emploi au cœur des stratégies de réduction de la pauvreté et de relance économique. Les engagements pris à la conférence mondiale sur l'éducation et la suppression des droits d'inscription vont ainsi dans le sens de l'amélioration de l'accès et l'accessibilité de l'éducation de base pour tous à Madagascar.

Depuis, d'énormes progrès ont été réalisés dans la mesure où les effectifs scolarisés ont augmenté à tous les niveaux. Cependant, pour s'intégrer de façon durable dans l'objectif de développement, la question de l'éducation doit prendre en compte, en plus de l'accès, la qualité des acquis scolaires pour une éducation de base efficace, mais aussi l'équité en se référant aux disparités entre les différents groupes de la population (entre le milieu rural et le milieu urbain, entre les régions, entre les populations ayant différents niveaux de bien-être économique) en matière d'accès aux services éducatifs.

## **1.2 L'engagement du pays en faveur de l'EPT**

Conformément à la recommandation du Cadre d'action de Dakar, suite au forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu en 2000, le Gouvernement malgache a pris la décision de combattre la pauvreté et de s'engager fermement à réaliser un développement rapide et durable. Pour ce faire, la réflexion et les propositions d'actions, dans l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) en 2001 et le Madagascar Action Plan (MAP) en 2007, se sont portées sur les domaines considérés comme prioritaires dont la bonne gouvernance, le développement des infrastructures, la santé, l'éducation et l'appui au secteur privé.

Ainsi, le Gouvernement malgache a fait de l'éducation l'un des socles fondamentaux du redressement et de son développement durable ; de plus, l'Etat a tenu ses engagements d'allouer 20% des ressources nationales internes pour les dépenses courantes d'éducation dont 42% étaient affectés à l'enseignement primaire<sup>6</sup>.

En outre, l'élaboration du plan «Education Pour Tous» en 2003 relevant du plan stratégique de réforme et développement du secteur éducatif (PSRDSE) a reçu l'aval de l'ensemble de la société. En effet, une large concertation sur le plan stratégique a mobilisé l'ensemble de ses sous secteurs, à savoir : le Ministère de la Population (MinPop), le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base (MINESEB) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRES), ainsi que les partenaires du développement et de coopération (bailleurs de fonds, ONG), les représentants des élus locaux, les partenaires économiques (organisations professionnelles patronales et entreprises), les partenaires sociaux

---

<sup>6</sup> Cadre de référence de l'EPT, Fast Track Initiative,



(représentants des syndicats, représentants des associations), les représentants de l'enseignement privé, les cadres des structures centrales et déconcentrées des ministères concernés.

Les actions prévues dans le Plan EPT initial finalisé, axées essentiellement sur l'enseignement primaire, ont été initiées alors même que certains financements n'étaient pas encore disponibles, d'importants travaux de préparation et d'organisation ont été réalisés. Ce plan a été réactualisé en 2005 puis révisé en 2008 afin de s'adapter aux situations du système éducatif, aux informations tirées des réformes passées et aux visions des gouvernements en place<sup>7</sup>.

Les réactualisations du plan ont permis à Madagascar d'accéder à des financements additionnels, dont le Fonds catalytique de l'Initiative Fast Track de mise en œuvre accélérée de l'Éducation Pour Tous (IMOA-EPT ou EFA-FTI) pour les périodes 2005-2008 et 2009-2012, destinés à accélérer l'atteinte des objectifs de l'OMD/EPT.

### **1.3 Institutions de mise en œuvre et du suivi de l'EPT à Madagascar**

Différents ministères ont œuvré pour l'atteinte des six objectifs de l'EPT, à savoir : le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le Ministère de la Population en partenariat avec des agences de coopération aussi bien bilatérale que multilatérale (Banque mondiale, PNUD, UNICEF, UNESCO, AFD, BADEA, BAD, JICA, PAM, Royaume de Norvège, ...) et de nombreuses organisations de la société civile (ONG internationales et nationales).

Afin de contribuer aux efforts nationaux de satisfaction des besoins éducatifs fondamentaux des enfants de toutes origines et catégories sociales, le Système des Nations Unies a mis en œuvre, de 2001 à 2007, le «Programme pour la promotion de l'éducation de base pour tous les enfants malgaches» initié par le PNUD et l'UNESCO en développant des actions de (d'):

- éducation de base (alphabétisation adaptée à la vie quotidienne et aux besoins d'adultes et adolescents, apprentissage de lecture en malagasy pour non scolarisés, formation accélérée pour enfants déscolarisés ou non scolarisés, formation Technique et Professionnelle de Base, formation de jeunes déscolarisés en milieu urbain à un métier donné),
- formation des animateurs du préscolaire et animations d'éveil du jeune enfant, animation des communautés à l'Éducation à la vie familiale, formation des groupements de femmes en Nutrition à assise communautaire, sensibilisation des jeunes non scolarisés et des groupes à risque au sujet des IST/ VIH/SIDA, et
- renforcement des capacités institutionnelles.

Au sein du Ministère de l'Éducation Nationale, ont été mis en place en juillet 2005 :

- un comité de pilotage (CDP-EPT/Primaire) pour assumer la coordination de la mise en œuvre du plan EPT concernant essentiellement le primaire. Il était présidé par le Ministre et était composé du Secrétaire Général, des différents Directeurs du MENRS chargés de missions liées à l'EPT et du Coordonateur de l'UAT ;
- une Unité d'appui technique au programme EPT (UAT EPT) pour :
  - gérer les fonds "additionnels" pour le plan EPT (fonds catalytique et fonds norvégien).
  - apporter une assistance technique permanente aux directions et entités impliquées dans la mise en œuvre du plan EPT.

---

<sup>7</sup> MAP ou Madagascar Action Plan 2008-2012, interrompu par la crise de 2009

- appuyer le développement d'initiatives et actions innovantes (pédagogie, pratiques de gestion et de communication).

Il est aussi important de signaler l'existence d'une Plateforme de la Société Civile veillant et agissant en faveur de l'EPT dénommée "Mouvement National pour l'EPT" (MONEPT) créé en 2007.

Le suivi de l'avancement du Plan EPT 2005 et celui révisé en 2007 a été assuré par le biais de revues régionales et nationales à l'occasion des revues des dépenses publiques (3 fois par an) ou des revues conjointes des bailleurs de fonds de l'éducation (2 fois par an) de 2005 à 2010.

Dans le cadre du Plan Intérimaire de l'Éducation (PIE) couvrant la période 2013-2015, le Groupe Local des Partenaires d'Éducation (GLPE) a été mis en place dans le but de :

- servir de plateforme principale pour établir les liens, faciliter la coordination, et promouvoir le dialogue et la discussion sur des questions sectorielles clés au sein du MEN, d'autres ministères, et les Partenaires de Développement, comme les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), la société civile, et le secteur privé,
- mobiliser et exiger l'utilisation efficace des ressources, et accroître la transparence et la prévisibilité des financements du Gouvernement et des PTF dans le secteur, et
- soutenir la réalisation des objectifs de l'EPT (préscolaire, primaire et collège).

Ses rôles et ses responsabilités consistent à:

- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du PSE comme l'approche globale et intégrée du secteur à moyen et long terme.
- Soutenir la consultation sur les plans de travail annuels sectoriels et les programmes sous-sectoriels.
- Promouvoir l'approche SWAp dans le pilotage et la gestion du secteur de l'éducation, basée sur le PSE et les stratégies sous-sectorielles ;
- Assurer la coopération avec d'autres secteurs et groupes de travail sectoriels, y compris le renforcement du dialogue entre le MEN et le Ministère des Finances et du Budget ;
- Aider le GdM et les PD à coordonner et coopérer dans le travail analytique et l'appui technique, y compris les missions ;
- Améliorer la coordination des actions et proposer le processus d'harmonisation des procédures avec les procédures nationales afin de réduire les coûts de transaction améliorant ainsi l'efficacité du système éducatif ;
- Promouvoir la transparence dans la mise en œuvre opérationnelle des stratégies ;
- Exiger un niveau de qualité des données qui est acceptable, pour permettre de faire le suivi et rapporter sur les progrès et les défis dans l'atteinte des objectifs sectoriels ;
- Assurer l'évaluation des initiatives clés dans le secteur, tels que la réforme du curriculum et la mise en œuvre des fonds du Partenariat Mondial Pour l'Éducation (PME) ou Global Partnership for Education (GPE).

## **Section 2 : PRINCIPAUX DEFIS DE L'EPT EN 2000 ET OBJECTIFS A L'HORIZON 2015**

La politique globale de développement du secteur éducatif concernait tous les niveaux : le préscolaire, le primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement et la formation professionnels, l'enseignement supérieur, ainsi que l'alphabétisation et la formation professionnelle des adultes et des groupes à risques. La mise en œuvre du plan EPT s'est limitée à quelques sous secteurs.

### **2.1 L'éducation et la protection de la petite enfance**

Avant 2003, la situation de la petite enfance, au niveau national, se caractérisait par un accès peu développé. Ainsi, le plan stratégique de réforme et de développement du secteur éducatif visait à atteindre la mise en place d'une éducation préscolaire susceptible de corriger les inégalités d'accès à l'enseignement primaire.

Avant l'adoption en 2006 du nouveau plan national de développement 2008-2012 ou MAP (Madagascar Action Plan), l'Education de la petite enfance a été placée sous la tutelle du Ministère de la Population avant d'être rattachée au Ministère de l'Education Nationale en 2007. Selon le décret 2008-532/MEN du 21 Juillet 2008, sont classés dans la catégorie de la petite enfance, tous les jeunes enfants de moins de six ans<sup>8</sup>.

Dans le cadre du MAP selon l'engagement 3 « transformation de l'éducation » et défi 1 « assurer l'accès de tous les enfants aux opportunités de développement avant leur véritable scolarisation », l'objectif était d'atteindre un taux d'inscription de 20% en 2012. Compte tenu de la faible progression du taux d'inscription dans le préscolaire, de 2,9% en 2000 à 10,4% en 2010, l'objectif visé a été revu à 14,2% en 2015 dans le cadre du PIE. En plus de cet objectif, le gouvernement s'engage à :

- Réduire les disparités inter et intra régionales en matière d'éducation préscolaire en augmentant l'accès « développer progressivement, tant au niveau urbain que rural, le niveau du taux d'inscription du préscolaire par la création des centres d'activités préscolaires (CAP) au niveau des écoles primaires publiques » et en améliorant la qualité des services d'encadrement des éducateurs préscolaires, en particulier dans les zones rurales et pour les familles les plus vulnérables.
- Alléger les charges parentales par la subvention de 62% des enseignants FRAM en 2015

### **2.2 L'éducation primaire/enseignement fondamental du 1<sup>er</sup> cycle**

La priorité de l'investissement éducatif a été donnée au premier cycle fondamental dans la perspective du développement économique compte tenu du fait que :

- le secteur traditionnel (agricole et informel employant la grande majorité des actifs) pourrait ainsi se développer sur la base d'un enseignement primaire universel de bonne qualité ;
- l'éradication de l'analphabétisme ne serait effective sans l'achèvement d'une éducation primaire de base.

Dans l'enseignement primaire, l'objectif que s'est fixé le gouvernement, dans le cadre du plan EPT 2003 réactualisé en 2005 et 2008, était d'atteindre un taux d'achèvement de 100% en 2015 par la réduction du taux de redoublement et le taux d'accès par génération. Suite au contexte sociopolitique du pays, crise 2009 et interruption du plan EPT 2008, et le niveau élevé du taux d'abandon et de redoublement et de la tendance à la baisse du taux d'achèvement, le gouvernement dans son PIE s'est fixé les défis suivants :

- améliorer l'efficacité du sous secteur en réduisant le pourcentage des redoublants et des abandons de 19% en 2010 à 12% en 2015 ;

---

<sup>8</sup> Chapitre 1, article 2

- améliorer le taux d'achèvement de 74% en 2010 à 89% en 2015 ;
- améliorer l'accès à l'éducation notamment aux enfants issus de familles pauvres et des zones enclavées par l'augmentation de la capacité d'accueil;
- améliorer l'environnement scolaire;
- augmenter le nombre d'enseignants et de salles de classe;
- améliorer la qualité et la pertinence des programmes d'enseignement, notamment par la révision progressive des Curricula ; enfin,
- concernant la gestion, l'administration et le financement du système, augmenter la capacité d'absorption par la responsabilisation des communautés locales ainsi que par le recours aux services des acteurs de la société civile et du secteur privé et, d'autre part, à améliorer l'efficacité de la gestion au niveau du MEN , des DREN et des CISCO, notamment par le recrutement des Chefs CISCO sur la base d'indicateurs de performance, par l'informatisation de la gestion et par l'amélioration du mécanisme de production des données statistiques.

### **2.3 L'Education des jeunes**

La loi N°004/2005 du 10 mai 2005 stipule que « L'éducation et la formation professionnelle, chaînon essentiel pour l'accès à l'emploi et levier de professionnalisation, ont pour objectifs de :

- mettre en action la lutte contre les abandons et déperditions scolaires avec un accent particulier pour les zones rurales et les couches défavorisées ;
- identifier les besoins de qualification actuels et futurs pour offrir de formation adéquate, ciblée et accessible ;
- revitaliser le système et améliorer l'efficacité de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- appuyer la formation dans le secteur rural et les groupes sociaux sensibles en agissant sur l'offre et la demande ; et
- réactiver l'organe partenarial Secteur Privé/ Régions/ Marché de formation/Coopération internationale. »

Par ailleurs, selon la loi N° 2008-011 du 17 juillet 2008 dans son chapitre 3 section 3, la formation Technique et Professionnelle a pour mission de former les jeunes et adultes, selon les besoins réels et évolutifs de l'économie. Elle contribue au développement socioculturel et économique de la famille, de la région et de la nation.

La formation des jeunes, en vue de leur insertion sociale, a toujours été assurée par des centres de formation professionnelle aussi bien publics que privés sans exigence de diplôme ni de titre académique.

L'objectif, avec la diversification et l'augmentation de l'offre et de la qualité des cursus techniques et professionnels, était de doubler le nombre d'élèves qui entrent dans le secteur technique et qui achèvent le cycle.

Les défis suivants ont été fixés:

- 90% des postes techniques et professionnels nouvellement créés seront fournis par les centres de formation professionnelle ; et
- Le secteur privé sera activement impliqué dans le développement du système de formation professionnelle.

## 2.4 L'alphabétisation des adultes

Dix ans après Jomtien, dans le cadre de suivi et de l'évaluation des actions entreprises pour l'atteinte des objectifs fixés en 1990, le forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar-Sénégal en avril 2000 avait fixé comme objectifs, entre autres, d'améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente. La même année 2000, l'assemblée du Millénaire de l'Assemblée générale des Nations unies, tenue en septembre 2000 à New York, États-Unis, a adopté la "Déclaration du millénaire". Huit "objectifs du millénaire pour le développement" (OMD) ont été fixés et doivent être atteints à la date butoir de 2015. Le troisième de ces objectifs concerne la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'un des indicateurs choisis pour rendre compte des progrès en la matière est le taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes.

Depuis 2003, Madagascar s'est engagé à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et ceux du cadre d'action de Dakar en 2015, notamment les objectifs qui concernent la promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes.

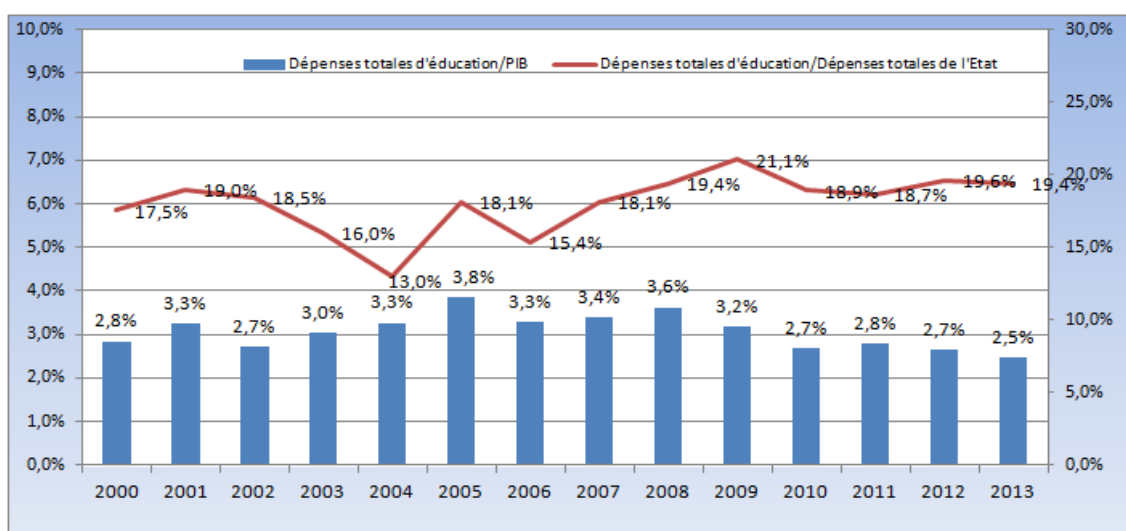
A cet effet, Madagascar a adopté sa Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Éducation des Adultes en 2003. Ensuite des actions pilotes ont été menées dont les résultats ont alimenté l'élaboration du document de Stratégie Nationale d'Alphabétisation en 2008. Selon la loi d'orientation de 2008, l'alphabétisation fonctionnelle se donne pour objectif de favoriser la mobilisation des acquis en lecture, écriture et calcul au profit de la vie quotidienne, familiale et communautaire.

### Section 3 : PROGRES ACCOMPLIS VERS LA REALISATION DES OBJECTIFS DE L'EPT

Cette section donne une vision globale de la dynamique du système éducatif malgache depuis la mise en œuvre des plans de développement national ayant pour objectifs, entre autres, l'atteinte de l'EPT à l'horizon 2015. Il s'agirait donc d'une présentation chiffrée des différentes réalisations de Madagascar, en fonction des données disponibles et exploitables, pour l'atteinte des six (6) objectifs de l'EPT.

En termes d'allocation de ressources, le système éducatif a toujours été considéré, par les gouvernements qui se sont succédé, comme un secteur prioritaire. L'évolution des dépenses totales d'éducation par rapport au PIB et des dépenses totales de l'Etat ci-dessous, montre bien l'engagement du gouvernement vers le développement de son système éducatif entre 2001 à 2013.

**Graphique 1** : Dépenses totales d'éducation/PIB et Dépenses totales d'éducation/Dépenses totales de l'Etat 2001-2013



Source: Rapport Economique et Financier de la VPM chargée de l'Economie, Engagement budget MEN-MESupReS-MEETFP et nos calculs

#### 3.1 Education et Protection de la Petite Enfance (EPPE)

Madagascar, à l'instar des autres pays, s'est inscrit dans la même lignée que les organisations de Nations Unies (UNESCO et UNICEF) qui plaident, dans le cadre de développement physique, cognitif, social, et émotionnel de l'enfant, en faveur de programmes de la petite enfance.

L'éducation préscolaire est une étape et un moment spécialement opportun pour l'acquisition de compétences qui auront un impact dans la suite de la scolarité des enfants dans le primaire.

Pour mesurer l'atteinte de l'objectif de l'éducation préscolaire dont bénéficient les enfants malgaches du groupe d'âge de 3 à 5 ans, cinq indicateurs ont été retenus, à savoir :

- le nombre d'enfants inscrits en préscolaire dans les établissements publics et privés ;
- le nombre d'éducateurs ;
- le taux brut de scolarisation ;
- le rapport préscolaire public/préscolaire privé (pourcentage du privé ; et
- le pourcentage d'enseignants qualifiés.

285 530 enfants étaient inscrits dans les centres d'activités préscolaires et dans les écoles primaires publiques et privées, sur l'ensemble du pays, au début de l'année scolaire 2013-2014.

Par rapport à l'année scolaire 2000-2001, l'effectif des élèves a connu un accroissement moyen annuel de près de 16%. En moyenne les filles représentent 50,3% de l'effectif total.

**Tableau 1** : Evolution de l'enseignement préscolaire (public et privé) entre 2006-2007 et 2013-2014

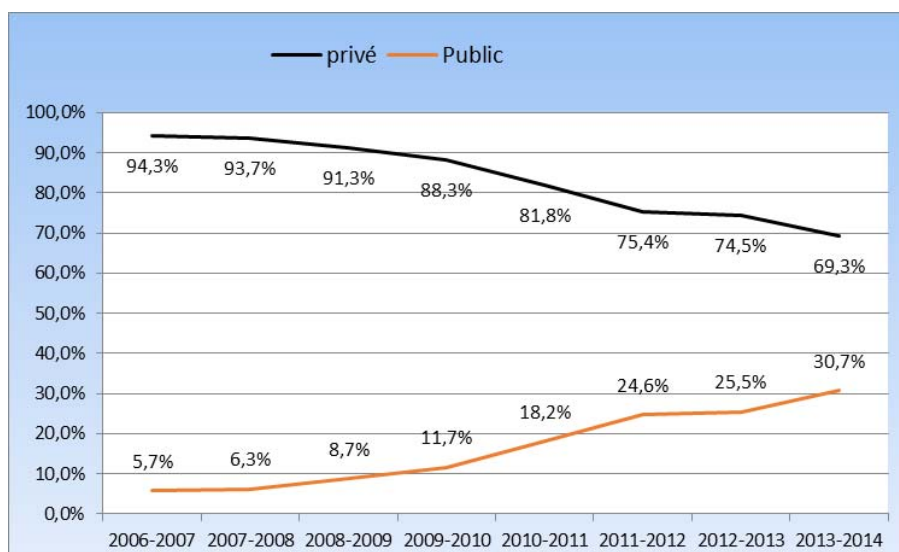
Années scolaires	Effectif		Nombre d'éducatrices	Nombre d'écoles	Salles de classe utilisées
	Total	Filles			
2006-2007	152 580	77 403	4 949	2 738	4 507
2007-2008	164 063	78 214	6 089	2 903	5 235
2008-2009	179 536	90 580	6 325	3 275	5 760
2009-2010	190 674	96 093	7 108	3 464	6 738
2010-2011	206 957	104 640	7 277	4 150	7 312
2011-2012	240 562	122 149	9 461	4 683	8 493
2012-2013	263 116	133 677	12 468	5 082	9 211
2013-2014	285 530	145 776	11 358	5 766	9 928

Source : *Annuaire statistiques DPE\_MEN*

Le ratio élèves/éducateur est de 34 en 2006-2007 et 27 en 2013-2014 pour le public, il est de 24 en 2006-2007 contre 31 en 2013-2014 pour le privé.

Malgré la prédominance du préscolaire privé, la part du public ne cesse de progresser ; ce qui confirme le dynamisme du secteur public dans ce sous secteur. Entre 2006 et 2013, la part des enfants inscrits dans les établissements préscolaire publics est passée de 5,7% à 30,7%. Cette situation confirme l'engagement du gouvernement avec ses partenaires dans la mise en œuvre de la politique d'expansion progressive de l'enseignement préscolaire.

**Graphique 2** : Evolution des parts des secteurs public et privé dans l'enseignement préscolaire entre 2006-2007 et 2013-2014



Source : *Annuaire statistiques DPE\_MEN et nos calculs*

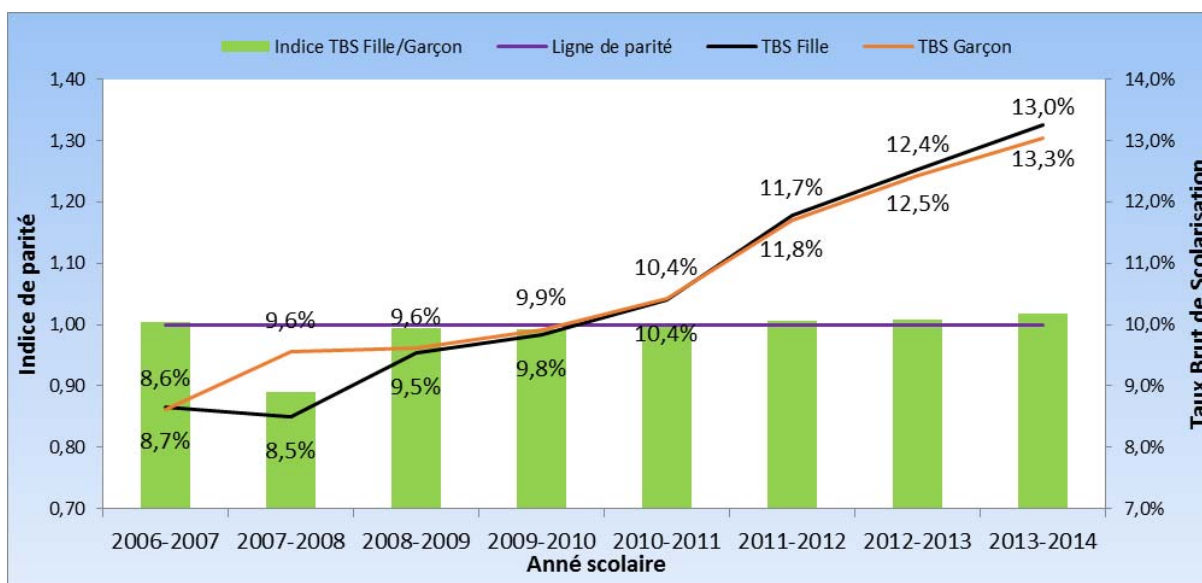
La prise en compte des projections nationales de la population de 3-5 ans pour l'année 2013, donne un taux brut de scolarisation de 13,2%, pour l'ensemble du sous secteur avec 13,3 % pour les filles et 13% pour les garçons soit un indice de parité fille/garçon de 1,02.

De 2000 à 2013, une faible progression du taux brut de scolarisation dans l'enseignement préscolaire a été enregistrée allant de 2,9% en 2000 à 13,2% en 2013, soit en moyenne de 0,8 point de pourcentage par an. Cette faiblesse s'explique par le fait que la majorité des établissements du préscolaire relèvent du secteur privé et sont généralement implantés dans les villes où les familles sont relativement plus aisées et plus disposées à investir dans l'éducation de leurs enfants.

Au niveau de l'Etat, des contraintes financières fondamentalement liées à la réduction des aides budgétaires à cause de la crise de 2009 ont réduit la capacité du MEN à couvrir la réalisation de l'objectif du MAP<sup>9</sup>. En effet, en 2012, seulement 0,3% du budget du Ministère de l'Education Nationale a été consacré à l'Education Préscolaire.

Néanmoins, afin de promouvoir l'éducation de la petite enfance, notamment en faveur des enfants issus des zones rurales et enclavées, le Ministère de l'Education Nationale poursuit les objectifs de l'EPT par le biais de son Plan Intérimaire de l'Éducation (PIE) couvrant la période 2013-2015. L'évolution du taux brut de scolarisation dans l'enseignement préscolaire est présentée dans le graphique qui suit.

**Graphique 3** : Evolution du Taux Brut de Scolarisation par année et par sexe de l'enseignement préscolaire et indice de parité du TBS Fille/Garçon de 2006-2007 à 2013-2014



Source : *Annuaire statistiques DPE\_MEN et nos calculs*

Le préscolaire manque énormément d'éducateurs qualifiés. En effet, de 2010 à 2013, le nombre des éducateurs qualifiés reste largement inférieur au 1/5 de l'effectif total. Cette situation est due à l'insuffisance des offres de formation à l'endroit des éducateurs du préscolaire. En progression constante au cours de la période 2010-2012, le pourcentage des éducateurs qualifiés diminue en passant de 15,1% en 2012 à 14,3% en 2013. La même tendance est aussi observée pour les éducatrices qualifiées dont le pourcentage passe de 15,3% en 2012 à 14,4% en 2013. Par contre, le pourcentage des éducateurs qualifiés connaît un accroissement moyen annuel de 20,8% entre 2010 et 2013.

<sup>9</sup> De 2009 à 2011, la réduction du financement extérieur qui passe de 139 à 15 milliards Ariary et la baisse des recettes fiscales ont contraint l'Etat à réduire le budget de l'éducation : de 745 milliards Ariary en 2008, il est tombé à 562 milliards Ariary en 2011.



## 3.2 Enseignement primaire (EP)/Education fondamentale du premier cycle (EF1)

L'éducation fondamentale du premier cycle à Madagascar est le sous secteur qui a été priorisé en termes d'appui aussi bien par l'Etat que par les différents partenaires techniques et financiers. Dans le suivi de l'atteinte des objectifs 2 et 6 de l'EPT, les indicateurs suivants sont pris en compte :

- le nombre d'élèves;
- le rapport élèves/enseignant (REE);
- le taux brut de scolarisation(TBS) ;
- le taux d'abandon et le taux de redoublement;
- le taux d'achèvement du primaire;
- les effectifs des enseignants par année par statut ;
- la qualité des performances des élèves malgaches aux tests standardisés du PASEC
- le taux de transition primaire vers collège ; et
- le pourcentage d'enseignants qualifiés.

### 3.2.1. Evolution des effectifs élèves et des enseignants

De 2000-2001 à 2013-2014 l'effectif des élèves est passé de 2 307 314 à 4 611 438 soit une augmentation annuelle moyenne de 5,5 %. Ceci peut être expliqué par l'accroissement moyen annuel de 6,41% des nouveaux entrants en première année. La part du privé représente 21,6% en 2000-2001 et 18,9% en 2013-2014.

L'enseignement primaire a connu une expansion soutenue jusqu'en 2008. En 2009 et 2010, une quasi-stagnation des effectifs d'élèves a été constatée, suite à la crise qui a entraîné une suspension des aides budgétaires et des projets extérieurs en faveur du sous secteur. On distingue trois phases différentes d'accroissement des effectifs du primaire :

- i) Entre 2000-2008, l'effectif était passé de 2,31 millions d'élèves à 4,32 millions d'élèves, soit un accroissement moyen annuel de 8%. De 2000 à 2003, période où une forte croissance des effectifs, de 4,4% en 2001-2002 à près de 18% en 2003-2004, est observée suite aux mesures incitatives prises par l'Etat dans le cadre de l'IPTE (nouvelles constructions et réhabilitations de bâtiments scolaires, alimentation scolaire). De 2005 à 2008, le rythme s'est ralenti bien que l'effectif n'ait cessé de s'accroître grâce à la suppression des frais de scolarité, à l'allègement des charges à l'endroit des familles par la fourniture de kits scolaires aux nouveaux entrants et par la dotation de cantines scolaires dans les zones à forte insécurité alimentaire. Toutes ces mesures ont été prises dans le cadre de la mise en œuvre du plan EPT 2005, réactualisé en 2008.
- ii) De 2009 à 2010, pour la première fois, les effectifs ont chuté négativement; ceci est dû aux difficultés financières rencontrées par le Pays qui se répercutent sur la capacité des parents à maintenir leurs enfants à l'école. D'autre part, une diminution de l'offre dans l'enseignement public résultant de la réduction du budget de l'éducation en 2010, après l'adoption de la Loi de Finances Rectificatives de septembre 2010, a réduit le volume des investissements et des appuis aux écoles.
- iii) De 2011 à 2013, après une baisse de -0,6% entre 2009 et 2010, l'effectif des élèves s'est progressé d'environ de 2,3% par an en moyenne. En 2013, une croissance de 2,8% a été constatée suite aux différentes campagnes d'insertion et de réinsertion scolaire combinées avec l'allègement des charges parentales et la poursuite des mesures incitatives.

Le tableau suivant présente l'évolution de l'enseignement primaire (public et privé) entre 2005-2006 et 2013-2014:

**Tableau 2** : Evolution de l'enseignement primaire (public et privé) entre 2005-2006 et 2013-2014

Années scolaires	Effectif		Nombre total d'enseignants	Nombre d'écoles	Salles de classe utilisées
	Nouveaux entrants en 1 <sup>ère</sup> année	Effectif Total			
2005-2006	999 627	3 698 906	76 831	22 218	70 658
2006-2007	969 749	3 837 343	78 743	23 050	73 158
2007-2008	1 032 657	4 020 322	85 257	24 387	78 919
2008-2009	1 108 642	4 323 981	90 265	25 466	84 907
2009-2010	1 089 685	4 329 577	95 184	27 748	97 153
2010-2011	1 110 709	4 305 069	99 555	27 719	108 661
2011-2012	1 118 191	4 402 722	102 112	28 528	95 685
2012-2013	1 138 618	4 485 889	112 734	29 326	96 564
2013-2014	1 203 471	4 611 438	110 528	30 174	97 925

Source : *Annuaire statistiques DPE\_MEN*

De 2005-2006 à 2013-2014 le ratio élèves/enseignant est passé de 48 et 42 (public-privé confondus). On observe la normalisation progressive du ratio élève/maître. Cette amélioration de l'encadrement des élèves s'explique par :

- i) le recours massif aux ENF depuis 2005 dans le public, suite à une suspension des recrutements de fonctionnaires, le ratio a sensiblement augmenté en 2013.
- ii) l'application des salles à double vacation.

### 3.2.2. Evolution du taux brut de scolarisation (TBS)

Le taux brut de scolarisation est passé de 106% en 2000 à 144% en 2013. Les TBS supérieurs à 100% observés s'expliquent soit par la rentrée précoce des élèves ou le maintien à l'école des enfants ayant dépassé l'âge officiel de 10 ans pour le cycle. Le TBS est de 142% pour les filles et 147 % pour les garçons, soit un indice de parité fille/garçon de 0,98. Le tableau suivant qui suit donne l'évolution de ces indicateurs. Toutefois, au niveau régional, on observe des disparités ponctuelles en genre; ce qui a amené à :

- la mise en place d'un système de bourse pour la scolarisation des filles vulnérables
- L'intégration dans les différents curricula de la question genre.

**Tableau 3** : Indice de parité du Taux Brut d'Admission en 1<sup>ère</sup> année du primaire et du Taux Brut de Scolarisation de 2005-2006 à 2013-2014

Années scolaires	TBA Fille	TBA Garçon	Indice de parité Fille/Garçon	TBS Fille	TBS Garçon	Indice de parité Fille/Garçon
2005-2006	181%	191%	0,95	142%	151%	0,94
2006-2007	171%	179%	0,96	143%	152%	0,94
2007-2008	177%	185%	0,96	146%	154%	0,95
2008-2009	185%	192%	0,96	153%	161%	0,95
2009-2010	180%	180%	1,00	149%	156%	0,95
2010-2011	175%	182%	0,96	143%	151%	0,95
2011-2012	171%	177%	0,96	143%	149%	0,96
2012-2013	170%	174%	0,98	142%	147%	0,96
2013-2014	174%	179%	0,97	142%	147%	0,96

Source : *Annuaire statistiques DPE\_MEN*

### 3.2.3 Évolution du taux d'abandon et du taux de redoublement

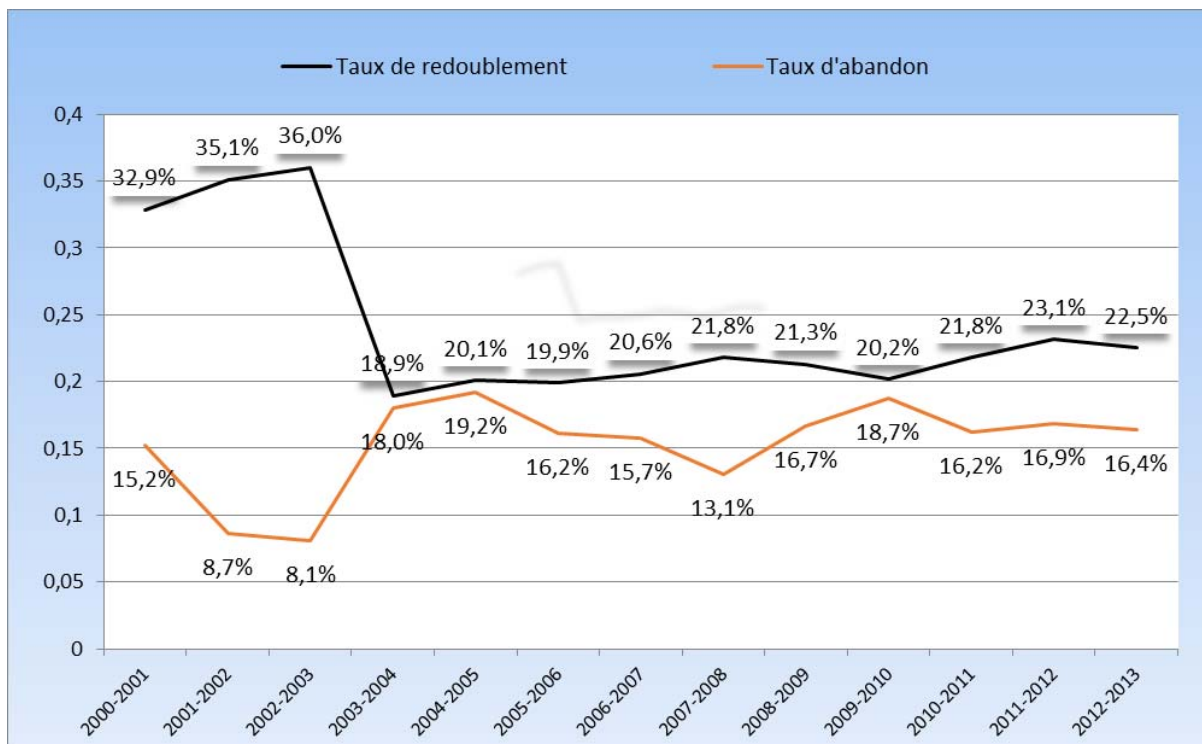
L'abandon scolaire, phénomène difficilement maîtrisable, s'accroît selon la conjoncture socio-économique du pays. Durant la période, 2000 à 2013, un taux moyen d'abandon de près de 15% est enregistré au niveau national. Les plus forts taux d'abandon, près de 19%, ont été enregistrés en 2004 et en 2009.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce facteur abandon :

- La pauvreté des ménages ;
- La perception négative de l'école (enfants, parents) ;
- Le non fonctionnement de l'école (phénomène école fermée) ;
- L'éloignement de l'école ;
- Les redoublements répétitifs ;
- Les mariages et les grossesses précoces; et
- La nécessité de travailler.

En outre, près de 35% des élèves du primaire avaient redoublé avant 2003. Entre 2004 et 2012, le taux de redoublement a connu une amélioration mais stagne annuellement autour de 21%. Il faut toutefois noter que le taux d'abandon tend à s'améliorer plus vite que celui du redoublement.

Graphique 4 : Evolution du taux de redoublement et du taux d'abandon de 2000 à 2012



Source : Annuaire statistiques DPE\_MEN et nos calculs

Entre les années scolaires 2009-2010 et 2012-2013, les filles abandonnent et redoublent moins que les garçons. En moyenne, 16,9% des filles contre 17,2% des garçons ont abandonné, et 21% des filles contre 23 % des garçons ont redoublé leurs classes.

**Tableau 4** : Evolution du taux de redoublement et du taux d'abandon par sexe

	2002-2003	2005-2006	2009-2010	2012-2013
Taux de redoublement				
Fille	34,8%	19,2%	19,0%	21,2%
Garçon	37,2%	20,6%	21,3%	23,8%
Taux d'abandon				
Fille	8,2%	22,4%	18,7%	16,2%
Garçon	8,1%	22,4%	18,8%	16,6%

Source : *Annuaire statistiques DPE\_MEN et nos calculs*

### 3.2.4. Évolution du taux d'achèvement

Depuis 2000, des progrès significatifs ont été enregistrés en termes de taux d'achèvement de la scolarité au primaire. En effet, ce taux est passé de 41% en 2002 à 79% en 2008 avant de connaître une tendance à la baisse à partir de 2009. On observe qu'à partir de 2009, un taux d'achèvement plus élevé chez les garçons (moins 11 points de pourcentage) que chez les filles, (moins 7,8 points de pourcentage) de 2008 à 2013.

**Tableau 5** : Evolution du taux d'achèvement du primaire

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Taux d'achèvement GF	41,4	47,7	61,0	60,1	64,9	71,8	78,8	76,5	74,3	71,9	70,0	69,5
Taux d'achèvement F	41,3	47,8	60,1	59,2	63,8	70,9	78,2	76,1	74,3	72,3	70,7	70,4
Taux d'achèvement G	41,4	47,6	61,8	61,0	66,0	72,7	79,6	76,9	74,3	71,5	69,3	68,5
Indice de parité F/G	0,996	1,005	0,973	0,971	0,967	0,974	0,982	0,989	1,000	1,011	1,021	1,027

Source : *Annuaire statistiques DPE\_MEN et nos calculs*

### 3.2.5 Évolution des effectifs des enseignants par sexe et par statut

Le nombre total d'enseignants du primaire (public+privé) a beaucoup évolué, passant de 49 411 en 2000-2001 à 110 528 en 2013-2014. Les femmes représentent plus de 50% de l'ensemble. Durant cette période, le ratio élèves/enseignant se situe entre 39,8 en 2012-2013 et 53,6 en 2004-2005.

Au niveau du public, le nombre d'enseignants non fonctionnaires (FRAM subventionnés et non subventionnés) a connu une expansion rapide pour combler l'insuffisance des enseignants due à l'augmentation des effectifs des élèves et au départ à la retraite des fonctionnaires en poste. Quoique cachant les disparités entre les régions et entre zones urbaines et zones rurales, le ratio élèves/enseignant du public s'est fortement amélioré au niveau national, passant de 68,1 en 2000-2001 à 50,7 en 2012-2013.

**Tableau 6** : Effectif des enseignants du public par statut et par sexe de 2000-2001 à 2012-2013

	2000-2001	2005-2006	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2012-2013
Nombre total d'enseignants	33 868	57 017	69 613	73 636	80 428	88 563
dont Femmes	17 704	nd	nd	nd	nd	44 306
dont Fonctionnaires	27 794	28 177	28 611	28 219	26 235	25 974
dont Non Fonctionnaires	6 074	28 840	41 002	45 417	54 193	62 589

Source : *Annuaire statistiques DPE\_MEN et nos calculs*

### 3.2.6 Évolution des effectifs des enseignants qualifiés du primaire par sexe

De 2010 à 2013, une diminution constante du nombre des enseignants qualifiés (titulaires d'un diplôme pédagogique requis pour enseigner dans le primaire tel que le CAE ou le CAP) a été constatée. Ceci s'explique par le non remplacement à 100% des nombreux départs à la retraite des enseignants qualifiés et le recours massif aux enseignants FRAM dû à une importante demande d'éducation. Si, en début de période, les enseignants qualifiés représentaient 24,6% de l'effectif des enseignants, leur part n'est plus que de 16,9% en 2013. La tendance à la baisse est à la fois observée au niveau des enseignants des deux sexes mais le pourcentage de femmes ayant une qualification professionnelle (20,1%.en 2013) reste supérieur à celui des hommes (12,8%.en 2013). L'effectif des enseignants diminue en moyenne de 8,64% par an au cours de la période.

Tableau 7 : Evolution des effectifs des enseignants par sexe de 2010 à 2013 (public+privé)

Année scolaire		2010	2011	2012	2013	TAMA
Femme	Effectif Total	56 491	56 778	62 394	61 481	2,86%
	Effectif des enseignants qualifiés	15 304	13 647	13 802	12 371	-6,85%
	% Total des enseignants qualifiés	27,1%	24,0%	22,1%	20,1%	-9,44%
Homme	Effectif Total	43 064	45 334	50 340	49 047	4,43%
	Effectif des enseignants qualifiés	9 150	7 841	7 521	6 276	-11,81%
	%	21,2%	17,3%	14,9%	12,8%	-15,55%
Effectif Total		99 555	102 112	112 734	110 528	3,55%
Effectif des enseignants qualifiés		24 454	21 487	21 323	18 647	-8,64%
%		24,6%	21,0%	18,9%	16,9%	-11,77%

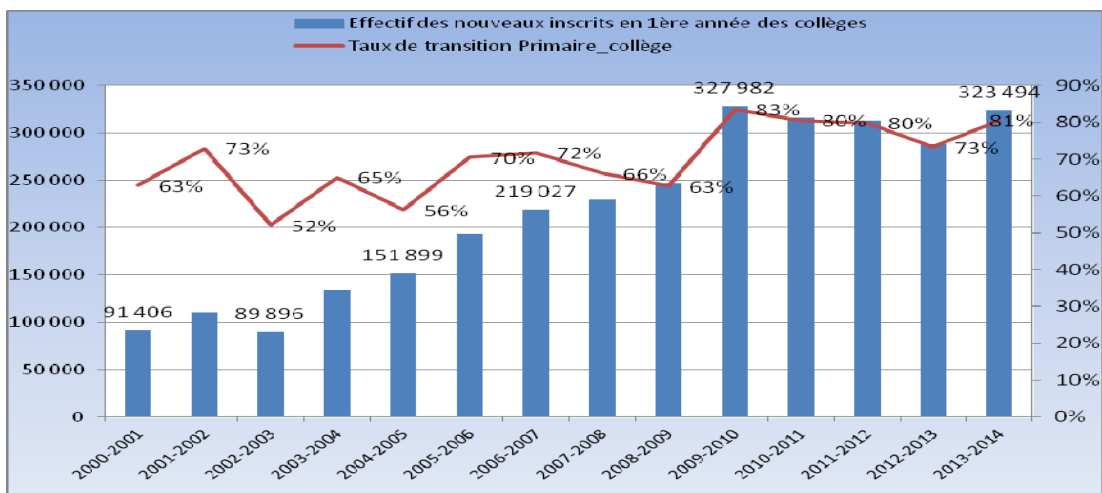
Source : *Annuaire statistiques DPE\_MEN et nos calculs*

Dans le public, seulement 18,7% des enseignants en classe sont qualifiés en 2013-2014 (23,3% chez les femmes et 13,6% chez les hommes, 3% chez les ENF).

### 3.2.7 Évolution du taux de transition effective de l'enseignement primaire au collège

Le développement rapide de l'enseignement primaire (croissance moyenne annuelle des effectifs élèves largement supérieure à celle du groupe d'âge 6-10 ans et amélioration du taux d'achèvement) a entraîné, au niveau du second cycle de l'enseignement fondamental ou collège, une forte demande d'éducation. Ainsi, les nouveaux entrants en 1<sup>ère</sup> année du cycle ont connu un taux moyen annuel d'accroissement de 10,2% entre les années scolaires 2000-2001 et 2013-2014.

**Graphique 5** : Evolution du nombre des nouveaux entrants en 6<sup>ème</sup> et taux de transition primaire vers le collège de 2000-2001 à 2013-2014



Source : *Annuaire statistiques DPE\_MEN et nos calculs*

### 3.2.8 La qualité des performances des élèves malgaches aux tests standardisés du PASEC

Madagascar a bénéficié de deux phases du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) : l'une en 1997-1998 et l'autre en 2004-2005. A l'exception des tests de français où les résultats sont modestes, les performances des élèves aux tests de mathématiques et de malagasy sont assez satisfaisantes au niveau national. Le tableau ci-après présente les scores moyens obtenus par les élèves :

**Tableau 8** : Scores Moyens au CP2 entre 1998 et 2005

Tests	CP2		CM2	
	Score Moyen 97-98	Score Moyen 04-05	Score Moyen 97-98	Score Moyen 04-05
Pré-Test Français	39,86	34,12	42,57	34,16
Pré-Test Mathématiques	67,33	61,96	65,31	60,55
Post-Test Français	57,94	50,09	42,64	31,39
Post-Test Mathématiques	66,21	53,59	59,10	51,27

*Source* : *Enquête Diagnostique PASEC-Madagascar 1997/1998 et 2004/2005*

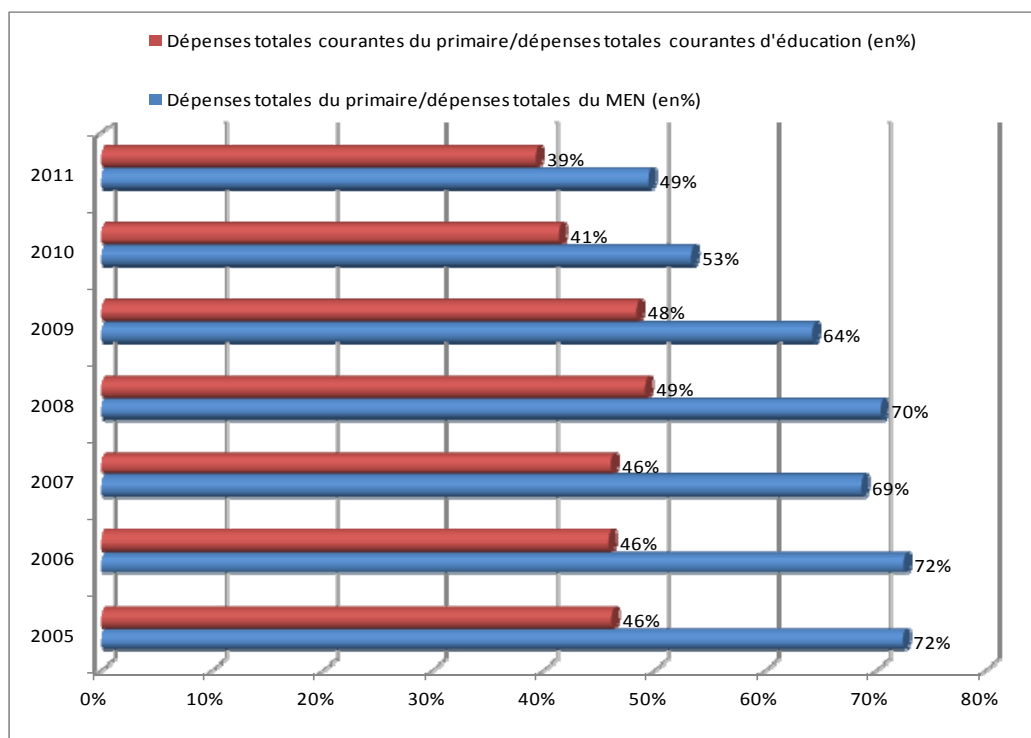
### 3.2.9. Dépenses pour l'Enseignement primaire

Globalement, de 2005 à 2011, les dépenses totales annuelles de l'enseignement primaire représentaient en moyenne 64% des dépenses totales du MEN. Notons que de 2005 à 2008, cette proportion représentait près de 71%, à partir de 2009, une tendance à la baisse a été observée passant successivement de 64% en

2009 à 53% en 2010 et à 50% en 2011. La suspension des aides budgétaires et des projets extérieurs expliquent cette tendance.

Les dépenses courantes annuelles de l'enseignement primaire par rapport aux dépenses totales courantes de l'éducation ont été en moyenne de 45%, et celle des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses totales d'investissement du secteur éducatif s'élevait à 90% durant la même période.

**Graphique 6 :** Evolution des dépenses totales courantes du primaire par rapport aux dépenses totales courantes de l'ensemble du secteur éducatif « MEN, METFP et MESUPRES » (en %) de 2005 à 2011.



Source : MEN, METFP et MESUPRES exécution budget (base engagement) et nos calculs

### 3.3 Enseignement technique et formation professionnelle

Conformément à la constitution et en cohérence avec l'objectif 3 de l'EPT, le système de formation technique et professionnelle a toujours cherché à mettre en œuvre des plans de réforme et des actions afin de s'adapter à l'environnement socio-économique du pays.

A partir de 2011, les résultats observés au niveau de l'apprentissage des métiers et des formations professionnelles qualifiantes dans le secteur public et privé formel ont montré une croissance des besoins dans différents domaines. Le tableau suivant est très significatif :

**Tableau 9 :** Effectifs des apprenants en AMB et FPQ

Type de formation	2011		2012		2013		TOTAL	
	Total	Fille	Total	Fille	Total	Fille	Total	Fille
Apprentissage des Métiers de base	430	188	313	95	512	104	1 255	387
Formation Professionnelle Qualifiante	13 397	4 967	14 210	5 032	13 810	6 135	41 417	16 134

Source : Annuaire statistique du MEFP

Les formations en AMB et FPQ sont assurées par 69 établissements publics et 147 établissements privés.

Le financement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle représente 0,8% du Budget de l'Etat (soit l'équivalent de 3,5% du Budget de l'Education), dont 0,6% est consacré au fonctionnement de la Direction de l'Apprentissage des Métiers.

### **3.4 Alphabétisation des adultes**

En 2003, dans le cadre de la réalisation de l'objectif 3 du cadre d'actions de Dakar, Madagascar a adopté sa Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Éducation des Adultes et s'est fixé comme objectif d'améliorer le niveau du taux d'alphabétisation jusqu'à 80% en 2012. Depuis, des efforts d'harmonisation ont été initiés au niveau du gouvernement, notamment le rattachement des activités de l'alphabétisation auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, en 2007. En 2007 également, le document de Stratégie Nationale pour l'Alphabétisation (SNA) a été finalisé en dégagant toutes les axes stratégiques et le cout global des activités d'un plan d'action nationale pour l'alphabétisation. Ce document n'a pas encore fait l'objet d'une validation, mais par contre, il reste un document de travail pour la Direction chargée de l'alphabétisation du MEN.

La Direction de l'Education Préscolaire et de l'Alphabétisation avec ses 22 services décentralisés au niveau des DREN mettent en œuvre les activités définies de leur PTA en collaboration avec les ONG dans la plateforme PACA (Plateforme des Associations Chargées d'ASAMA<sup>10</sup>). Les activités de la direction, outre le pilotage de la politique d'alphabétisation, portent sur la sensibilisation et la formation des adultes, la formation des animateurs et alphabétiseurs, ... La réalisation de toutes ces activités s'effectuent aussi bien dans des structures publiques que privées. Toutes les actions d'alphabétisation sont basées sur les méthodologies Ambohitsoratra et Ambatomikajy (des méthodologies d'apprentissage de lecture, d'écriture et de calcul ont été développées, documentées, expérimentées et ont donné de bons résultats).

Depuis 2001, des progrès significatifs ont été réalisés par Madagascar pour aller vers l'éradication progressive de l'analphabétisme, les résultats des enquêtes auprès de ménages réalisées en 2001 (EPM\_2001), en 2005 (EPM\_2005) et en 2010 ont montré que le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus est passé de 53% en 2001 à 62,9% en 2005 et à 74,1% en 2010. Notons qu'en 2012, dans le cadre l'évaluation nationale sur l'OMD (ENSOMD 2012-2013), le taux d'alphabétisation a été estimé à 71,6% au niveau national.

Entre les deux EPM\_2005 et l'EPM\_2010, une amélioration de 8,4 points de pourcentage du taux d'alphabétisation chez les femmes et une amélioration de 8,1 points de pourcentage du taux d'alphabétisation chez les hommes ont été enregistrées.

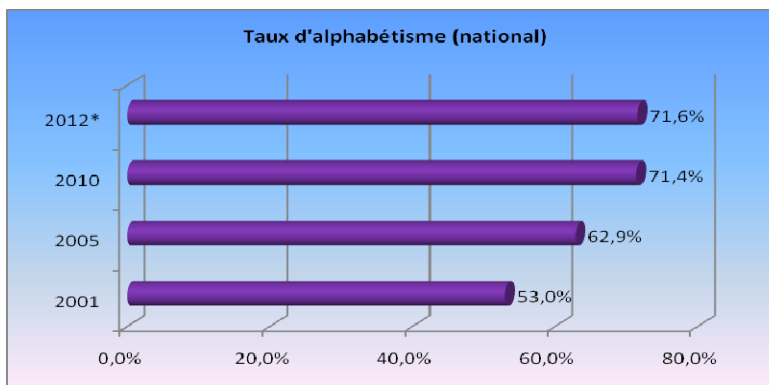
Si la proportion des alphabétisés s'est globalement améliorée au niveau national, de fortes disparités sont constatées au niveau des régions. L'écart de la valeur maximale (93,6%) et la valeur minimale (35,1%) enregistrées respectivement par la région d'Analamanga et par la région d'Androy démontre le niveau élevé de disparités entre les 22 régions en 2010. Cinq régions sur les 22 ont un taux d'alphabétisation inférieur à 50%.

---

<sup>10</sup> Asa Sekoly Avotra Malagasy, Action Scolaire d'Appoint pour Malgaches Adolescents



**Graphique 7 : Evolution du taux d'alphabétisation entre 2001 et 2012**



Sources: EPM 2001, 2005,2010 et (\*) ENSOMD 2012-2013

Pour le groupe d'âges de 15 à 24 ans, selon les résultats de l'EPM\_2005 et l'EPM\_2010, la proportion des individus sachant lire, écrire et compter s'est améliorée quel que soit le sexe et le milieu. Les résultats de l'enquête nationale de suivi des OMD, en fin 2012, ont montré que le taux d'alphabétisation des femmes du même groupe d'âges est meilleur que celui des hommes en milieu rural.

**Tableau 10 : Pourcentage d'alphabètes de la population par sexe et par zone du groupe d'âges 15-24 ans**

		EPM_2005	EPM_2010	ENSOMD_2012
Milieu	Genre	15-24 ans	15-24 ans	15-24 ans
Rural	<b>Hommes</b>			
	% d'alphabètes	74,1	75,0	68,7
	<b>Femmes</b>			
	% d'alphabètes	69,4	70,1	73,8
<b>Indice de parité F/H</b>		0,937	0,935	1,074
Urbain	<b>Hommes</b>			
	% d'alphabètes	85,1	88,0	95,8
	<b>Femmes</b>			
	% d'alphabètes	84,7	85,4	95,4
<b>Indice de parité F/H</b>		0,995	0,97	1,00
Ensemble (U+R)	<b>Hommes</b>			
	% d'alphabètes	76,6	77,8	74,0
	<b>Femmes</b>			
	% d'alphabètes	73,2	73,5	78,1
<b>Indice de parité F/H</b>		0,96	0,94	1,06

Sources: EPM 2005, EPM 2010 et ENSOMD 2012-2013 et nos calculs

En 2012, les dépenses de fonctionnement hors solde allouées à l'alphabétisation par rapport aux dépenses totales de fonctionnement hors solde engagées par la DEPA du MEN étaient de 45,2% contre 22% en 2014. Comparées aux dépenses totales de fonctionnement hors solde du MEN, elles représentaient 0,35% en 2012 et 0,70% en 2014.

## Section 4. MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES

### 4.1 Stratégies de l'EPPE (Éducation et protection de la petite enfance)

Les stratégies et les actions suivantes ont été mises en œuvre pour le développement de l'EPPE pour améliorer la capacité d'accueil au niveau préscolaire :

- En 2008, élaboration et diffusion des textes réglementaires y afférents<sup>11</sup> aux fins de son développement ;
- En 2009, création de la Direction de l'Éducation Préscolaire et de l'Alphabétisation (DEPA) au niveau du MEN qui a permis une augmentation significative du nombre des EPP dotées de classe préscolaire;
- Depuis 2010-2011, création de classes préscolaires au sein des écoles primaires publiques (EPP)<sup>12</sup> ;
- Dotation de kits classes à 90 centres en 2012, 30 en 2013 et 63 en 2014 ;
- Allocation de subvention aux éducateurs à raison de 60 000 Ariary par mois par éducateur pendant 5 mois à 1517 éducateurs en 2012. La subvention a été suspendue en 2013 pour cause de sabrage budgétaire puis reprise et révisée à la hausse en 2014 (110 000 ariary par mois pendant 12 mois) au profit de 2122 éducateurs ;
- Construction de nouvelles salles de classe : 39 nouvelles salles préscolaires en 2013 et 51 en 2014 ;
- Dotation de kits mobiliers à 78 centres préscolaires en 2013 et à 51 autres en 2014 ;
- Recrutement en tant que fonctionnaires de 912 éducateurs en 2014 ;
- Campagnes de sensibilisation et de promotion de l'éducation parentale réalisées ces deux dernières années : 70 en 2013 et 70 en 2014.

Pour améliorer la qualité de l'éducation préscolaire les stratégies adoptées sont:

- La formation de 60 formateurs régionaux et de formateurs venant du secteur privé pour assurer la formation et l'encadrement de proximité des éducateurs en 2013, puis de 24 autres en 2014 ;
- L'élaboration d'un document cadre d'orientation de l'éducation de la petite enfance, élaboration d'un programme éducatif et des cahiers d'activités, puis révision des modules de formation des éducateurs en 2014 ;
- Le suivi médical des enfants auprès de 30 centres en 2014 ;
- Le renforcement de capacités des équipes pédagogiques des DREN et CISCO : 80 responsables pédagogiques formés sur l'éducation de la petite enfance en 2013 et 135 autres en 2014 ;

Certaines contraintes sont à relever :

Au niveau de l'Etat, les contraintes financières engendrent une réduction des dépenses totales d'éducation allant de 3,6% du PIB national en 2008 à 2,5% en 2013. Ainsi, en 2012, seulement 0,47% du budget de fonctionnement hors solde du Ministère de l'Éducation Nationale a été consacré à l'Éducation Préscolaire, situation qui s'est améliorée en 2014 où cette proportion a atteint 2,53%.

---

<sup>11</sup> Le décret n° 2008-532 du 18 Juin 2008 fixant le régime général de l'école infantile ainsi que les arrêtés n°2489-2009 et n° 2490 du 06 Mars 2009 définissant les modalités d'application dudit décret constituent les premiers textes réglementaires de base régissant l'éducation préscolaire à Madagascar.

<sup>12</sup> 18 centres d'activités préscolaires ont été déjà mis en place par le Ministère de la Population depuis 1980. Le MEN a par la suite sorti les textes réglementaires formalisant l'ouverture des centres : Décret N° 2008-532 du 18 Juin 2008 fixant le régime générale de l'École Infantile, Arrêté N° 2489-2009/MEN en date du 06 Mars 2009 fixant les modalités d'agrément des établissements de formation d'éducateurs de la petite enfance et de reconnaissance des diplômes.

## 4.2 Stratégies du sous-secteur primaire

La loi d'orientation de l'éducation N° 2008-011 du 17 juillet 2008 garantit une éducation gratuite, obligatoire et universelle au niveau primaire. Elle garantit à toute personne, dans les conditions définies par voie réglementaire, le respect et le bénéfice de ses droits à l'éducation, à l'enseignement et à la formation. Elle stipule dans son article 1 « L'éducation est une priorité nationale absolue et l'enseignement est obligatoire à partir de l'âge de six ans. » et dans son article 2 « reconnaît à toute personne - enfant, adolescent et adulte le droit à l'éducation »

Le principe de non-discrimination est cadré par le décret 2007-09 du 11 septembre 2009 stipulant la politique générale relative à l'éducation inclusive pour surmonter les obstacles qui empêchent les enfants issus des groupes défavorisés d'accéder à l'enseignement primaire. Cette politique renforce les principes d'égalité des chances, de droit à la formation et l'obligation.

### 4.2.1 Les stratégies adoptées pour l'atteinte des objectifs d'améliorer l'accès et la rétention au niveau du primaire:

#### A. Le recrutement d'enseignants FRAM

Le recrutement d'enseignants non fonctionnaires a atteint le maximum en 2005-2006 cela a permis d'augmenter significativement le nombre d'enseignants ainsi de réduire le ratio élèves par enseignant. Le pourcentage des enseignants FRAM n'a cessé d'augmenter de 50% en 2001-2002 on est à 79% en 2013-2014.

#### B. L'allègement des charges parentales

Il regroupe les mesures prises par le Ministère pour favoriser l'accès et la rétention de tous les enfants à l'école primaire par le biais d'un appui aux écoles sous plusieurs formes.

##### i. Subvention des enseignants FRAM

En 2005/2006, 28 177, soit 92%, de ces enseignants non fonctionnaires sont subventionnés par le MENRS. Toutefois à partir de 2006-2007, ce pourcentage est passé de 75% à 67% en 2013-2014. Une amélioration de cette subvention a eu lieu, elle est passée de 30 000 Ar/mois par ENF sur 9 mois en 2005, à 55 000 Ar/mois en sur 10 mois, à 100 000 Ar /mois/enseignant sur 12 mois en 2010 et à 110 000 Ar en 2012,

Suite à la diminution du budget alloué par l'Etat, le paiement des subventions aux enseignants FRAM pour l'année scolaire 2013-2014 a été assuré par l'État, les PTF ainsi que par le biais du PAUSENS<sup>13</sup> (11 995 sur 12 645 ENF payés soit 95% de réalisation) et du PAUET<sup>14</sup> projet financé par GPE (21 527 sur 21 635 ENF payés soit 99,5% de réalisation).

##### ii. Dotation de caisse école

Depuis l'année 2003, le gouvernement transfère directement à toutes les écoles primaires (publiques et privées) une petite caisse pour assurer leurs fonctionnements. La répartition est en fonction du nombre d'élèves et de la zone de localisation de l'école. Ce montant a varié allant de

---

<sup>13</sup> projet financé par la banque mondiale

<sup>14</sup> projet financé par le GPE

2000 Ar/élève en moyenne en 2003, s'élevant à 3000 Ar en 2007 et chutant à 800 Ar/élève durant la crise de 2009.

Les écoles publiques et privées ont toutes bénéficié de caisse école; toutefois, depuis 2010, seules les écoles publiques en bénéficient.

Depuis 2010, suite à la crise le volume des caisses écoles a baissé et le transfert a accusé beaucoup de retard et n'arrive à l'école que vers le mois de janvier 3 mois après la rentrée.

La caisse école prévue par l'État en 2013-2014 pour les EPP n'a pu être versée aux écoles suite à la coupe budgétaire ordonnée vers la fin de l'année 2013.

### **iii. Dotation de kits scolaires**

La fourniture de kits scolaires pour les élèves de la première année est un autre facteur de motivation pour la scolarisation et la rétention des élèves. Plus de 900 000 kits scolaires ont été distribués chaque année pour les nouveaux entrants depuis 2005 jusqu'en 2008 : 90% des 993 823 en 2005-2006, 950 000 kits en 2006-2007, 1 409 890 en 2008-2009 . Mais le programme a été interrompu en 2009.

Elle a repris en 2012 et la distribution a été étendue à tous les élèves de première année au cinquième du primaire : 2 307 080 en 2012-2013, 3 610 521 en 2013-2014 et 4 120 686 en 2014-2015.

### **iv. Dotation de fonds additionnels aux écoles**

En 2006, le MENRS a commencé à expérimenter une Caisse compétitive locale qui a pour objectifs de permettre (i) l'émergence d'initiatives locales visant l'atteinte des objectifs de l'EPT et (ii) la mise en œuvre de ces initiatives au niveau de 166 écoles de 15 CISCO.

A partir de 2007, une dotation de fonds catalytiques local pour les écoles primaires publiques de CISCO vulnérables (taux d'achèvement inférieur à 30%) a été faite pour subvenir aux besoins prioritaires et permettre appuyer une variété d'activités destinées à améliorer la qualité de l'enseignement de l'école au niveau de 5319 écoles, 393 ZAP, 20 CISCO et 9 DREN en 2007 et 5650 écoles de 32 CISCO de 14 DREN en 2008.

Suite à l'initiative prise en 2008 pour la dotation de fonds catalytique local aux écoles en complément de la caisse-école, de 2010 en 2011 et sur le financement du fonds catalytique (Reliquat FC 2007 gérés par l'UAT et FC 2010 gérés par l'UNICEF), une dotation forfaitaire de 400 000 Ariary par école a été réalisée.

En 2013, des subventions aux écoles sont octroyées dans le cadre du PAUSENS à titre de fonds additionnels à leur budget de fonctionnement. Sur 6 407 écoles prévues avec un effectif total d'élèves de 1 018 947, 6 349 ont été créditées (soit 99,1%).

### **v. Subventions aux écoles privées**

Deux types de subventions sont octroyés au privé par l'Etat :

- Pour les écoles privées, dans le cadre des « Contrat Programme », qui veulent s'engager davantage pour améliorer l'accès des plus démunis mais qui n'arrivent pas à supporter seules les dépenses y afférentes.

- Pour les enseignants en classe des écoles dont les écolages mensuels ne dépassent pas 800 Ariary par élève pour les besoins de leur fonctionnement : d'un montant de 30 000 Ariary par personne et par mois durant 09 mois de scolarité.

Les contraintes sont :

- Pour le recrutement des enseignants FRAM : L'absence de texte relatif aux modalités de recrutement et à la priorisation des candidats (sans appel d'offre) et absence de normes validées engendrant un manque de transparence.
- Pour les subventions des ENF des EPP et pour les caisses écoles : Le taux de régulation des dépenses, la clôture des comptes de dépôt des DREN ouverts auprès des Trésoreries Générales en 2009, la difficulté des services décentralisés du MEN pour appliquer la normalisation effective l'insuffisance des liquidités disponibles au niveau de quelques points de paiement et la rétention d'information auprès des bénéficiaires sur le calendrier de paiement sont les différentes raisons du retard de paiement.
- Il faut permettre aux bénéficiaires de recevoir à temps ces différents appuis en prenant les mesures comme la collaboration étroite avec le Ministère du budget et de la finance, les organismes financiers

### **C. La construction scolaire et réhabilitation de salles de classe**

La stratégie prévoit une construction d'environ 2000 salles en moyenne par an. Liée à l'augmentation du corps enseignant. Le nombre est calculé à partir de la moyenne annuelle des besoins à long

En 2005, il était prévu que 5 590 nouvelles salles de classe seraient construites et 628 réhabilitées, sur financement du gouvernement et des bailleurs. Mais en 2007, 39% seulement ont été construites et 57% réhabilitées, laissant un important déficit à combler.

En 2013, 156 salles de classe sur 320 prévues ont été construites réalisation à 48% contre 24 sur 311 en 2014 soit 6,5%, 179 salles de classe réhabilitées sur 225 prévues ont été faites réalisation à 80% et 59 salles reconstruites sur 225 prévues soit 26%.

Les crédits alloués aux infrastructures n'ont pas pu couvrir les réalisations du fait de la réduction de l'aide extérieure.

Les priorités restent les mêmes : la construction d'écoles dans les « fokontany » sans écoles, la construction de salles de classe dans les écoles à cycle incomplet, la réhabilitation de salles de classes dans les écoles endommagées ou ravagées par les cyclones ou par d'autres cataclysmes ou catastrophes (incendies, inondations, etc.).

L'approche communautaire dans la construction des salles de classe expérimentée en 2007-2008 suivant les normes et standards nationaux définis dans la Stratégie de construction scolaire du MENRS s'avère de loin la plus efficace et efficiente.

Les contraintes subies :

- la baisse des investissements qui a engendré une régression du rythme des constructions et de réhabilitations.

- l'offre n'arrive pas à suivre la demande car ce que les chiffres montrent c'est que lorsque que la crise économique s'est installée en 2009, une frange de ménages vulnérables s'est résolue à envoyer leurs enfants dans les écoles publiques. Toutefois l'offre dans le public est très restreinte donc tous n'ont pas pu y accéder.

#### **D. L'alimentation scolaire**

Les projets de cantines scolaires, déjà mis en œuvre depuis plusieurs années, restent partie intégrante des programmes EPT avec l'appui du PAM. Il est à noter que les cantines scolaires en tant que telles existent un peu partout dans toutes les écoles. Mais elles ne fonctionnent que ponctuellement selon les ressources et la situation nutritionnelle de chaque localité.

Dans ces localités, qui sont jugées les plus vulnérables sur le plan nutritionnel, l'alimentation est effectuée de façon continue depuis 1998 :

- Environ 164 500 élèves de 895 écoles de 11 CISCO dont 5 en sévère insécurité alimentaire Ambovombe, Tsihombe, Beloha, Bekily, Ampanihy dans 03 DREN à savoir, Atsimo Andrefana, Androy et Anosy bénéficient d'un repas subventionné, pendant 175 jours de l'année scolaire avec la collaboration du PAM bénéficient de l'appui alimentaire. En parallèle on procède au déparasitage et suppléments en Fer et acide Folate des élèves.
- En 2010, 480 élèves âgés de 6 à 14 ans de 5 écoles à Cantine de la Région d'Androy, CISCO de Tsihombe bénéficient en plus d'une action pilote sur la fortification des repas en micronutriments. L'action est étendue aux 11 CISCO depuis 2011.
- A partir de 2010, un Concours "Écoles à Cantine Modèles" a été effectué au niveau des zones vulnérables du SUD Pour pérenniser les cantines scolaires.

Des initiatives ponctuelles ont été initiées suite à la crise de 2009 à savoir :

- En 2010-2011, une initiative de l'Etat a été mise en œuvre pour 61 283 élèves au niveau des 92 EPP de la CISCO d'Antananarivo ville. Elle assure aux bénéficiaires la fourniture d'une ration journalière à raison de 5 jours par semaine et ce pendant au moins 60 jours ouvrables, durant la période de soudure.
- Depuis l'année scolaire 2011-2012, environ 42 000 élèves de tous les EPP des grandes villes considérés comme les plus vulnérables dans les grandes villes (ex Provinces et Antsirabe) des Écoles Primaires Publiques ont pu bénéficier d'un appui alimentaire durant 55 jours du 1<sup>er</sup> trimestre en période de soudure.

Dans les zones non vulnérables, il existe des poches d'insécurité alimentaires qu'il faut prendre en compte. Il faut donc faire une étude et mettre en œuvre également le programme alimentation scolaire.

#### **E. Appui aux enfants en difficulté**

Depuis 2009, la mise en œuvre de la politique de l'Education inclusive a été initiée suite à la sortie du décret définissant sa politique générale.

En 2011, un renforcement de compétences des enseignants à la prise en main des enfants en difficultés (à besoins spécifiques, à besoins spéciaux et en difficulté d'apprentissage) a été effectuée au niveau de 4 sites avec l'appui financier de l'UNICEF (DIANA, Atsimo Atsinanana, Melaky, Sofia) et des sites pilotes Antsirabe I de Vakinankaratra et Antananarivo Renivohitra d'Analamanga et 2 CISCO d'Itasy afin de favoriser la rétention de ces enfants en classe et favoriser leur apprentissage.

Des interventions ont été effectuées au niveau des régions d'intervention de l'UNICEF depuis 2011 pour l'inclusion en milieu scolaire ordinaire des enfants en situation de handicap en collaboration avec des ONG internationales (Mothers'Union, SIVE, Handicap International et Reggio Tierzo Mondo).

En 2010-2011, des actions pilotes ont été initiées au niveau de 37 écoles primaires publiques dont 10 au niveau de la CISCO d'Antsirabe I du Vakinankaratra , 15 de la CISCO Antsiranana II de DIANA et 12 au niveau de 2 CISCO de la région d'Itasy.

En 2012-2013, la mise en œuvre de l'inclusion des enfants en situation de handicap au niveau a été effectuée au niveau de 3 CISCO de 3 régions ; Antsirabe I, Antananarivo Renivohitra et Antsiranana II.

Depuis 2013, la continuation du programme a été fait par le biais des ONG (HI et RTM) dans les DREN DIANA et Amoron'i Mania.

Pour l'inclusion des enfants en situation de handicap les contraintes suivantes ont été relevées :

- la faiblesse de ressources disponibles tant humaines que financières ;
- L'insuffisance des matériels spéciaux dotés car le nombre d'élèves identifiés ne correspondait pas à la réalité du terrain ;
- Le manque de compétence des encadreurs formés vu que la formation n'a été faite que pour une durée de 14 jours et ne suffisait pas pour acquérir les compétences spéciales à acquérir.

#### **F. Campagnes d'insertion et de réinsertion des enfants non scolarisés et déscolarisés**

L'activité a été réalisée suivant le processus ci-après:

- Mise en place d'un comité technique et pédagogique pour la mise en œuvre du Programme composé de : DEPA, INFP, DCI, DEF, OEMC.
- La réalisation de l'état des lieux et de l'estimation des coûts devant être alloués à la scolarisation/ou ré scolarisation des enfants de 7 à 15 ans jusqu'en 2019 (jamais scolarisés /déscolarisés) et la formation des animateurs ASAMA pour les 11 communes des 3 régions Atsinanana, Amoron'i Mania et Analanjirofo, avec l'appui de l'UNESCO.
- Elaboration et finalisation de 1000 fiches pédagogiques guides pour les enseignants prenant en charge les enfants à réinsérer.
- Elaboration d'un plan de communication national et régional pour la campagne de scolarisation 2014-2015 avec l'UNICEF (Suivant Plan Communication For Development)
- Lancement des cours de remise à niveau assurés par 3 181 enseignants de 1068 EPP de 46 CISCO de 14 DREN appuyés par UNICEF au bénéfice de 49 816 enfants identifiés
- Distribution de Kits scolaires pour les 29 737 enfants/adolescents/jeunes recensés qui suivent les cours de remise à niveau
- Appui aux parents défavorisés et ONG œuvrant dans l'éducation à l'insertion et réinsertion des enfants/adolescents/jeunes dans les établissements publics 92 enfants /adolescents/ jeunes /issus des familles défavorisées inscrits et insérés dans les EPP, CEG et LYCEE.

#### **4.2.2 Les stratégies adoptées pour l'atteinte des objectifs pour améliorer la qualité de l'éducation dans le primaire**

##### **A. Formation initiale des enseignants**

- 9696 enseignants du primaire ont suivi une formation initiale de 2004 à 2012 ;
- Lors de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif en 2007 et 2008, une formation d'enseignants semi-spécialisés a été effectuée pour assurer l'enseignement en 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> années du primaire ;
- 2 800 enseignants du collège ont été formés en 2010.

**Tableau 11** : Nombre d'enseignants ayant bénéficié d'une formation initiale au niveau de l'INFP et des 25 CRINFP

	2004	2005	2006	2007	2008	2010	2012
Enseignants du primaire	1861	1957	1984				3 894
Enseignants Semi-Spécialisés				L:1 400; S:1 400	L:1 557; S:1495		
Enseignants du collège						2800	

Source: INFP MEN

## B. Formation continue des enseignants

En 2008-2009, une formation continue de 29.819 enseignants FRAM, soit 73% des enseignants en classe non fonctionnaires, a été effectuée au niveau de 45 CISCO.

En 2009 et 2010, avec l'appui de l'AFD et de l'UNICEF:

- 6 000 enseignants de la 2<sup>ème</sup> et de la 7<sup>ème</sup> année ont été formés sur le nouveau programme d'études ;
- 400 formateurs et encadreurs ont été formés sur la mallette pédagogique du français et la formation linguistique de 3 000 à 6 000 ENF.
- Formation sur la mallette pédagogique de 3 cohortes d'enseignants FRAM dont 3 370 pour la 1<sup>ère</sup> (2009), 754 pour la 2<sup>ème</sup> (2010) et 3 243 pour la 3<sup>ème</sup> (2011).

De 2010 à 2012 : 46% des dépenses de formation (près de 37 milliards Ar) ont été réservées à la formation des ENF.

**Tableau 12** : Coûts des formations initiale et continue de 2010 à 2012(en millier d'Ariary)

Année	2010	2011	2012
Formation initiale	2 800	2 800	2 800
Formation continue des ENF	3 000	7 000	7 000
Formation spéciale pour les nouveaux curricula	200	2 000	2 000
Formation des conseillers pédagogiques	156	555	450
Autres formations	450	500	500
Formation continue pour les enseignants et vacataires des collèges	200	800	800

Source: INFP MEN

## C. Renforcement du dispositif d'encadrement des enseignants.



Un certain nombre d'initiatives ont été prises afin de contribuer au renforcement du dispositif d'encadrement des enseignants, notamment :

- 210 CPEP (Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Primaire) ont été formés en 2009, et 275 en 2011 ;
- 2 637 réseaux d'enseignants constitués ont été opérationnels en 2008 ;
- 52 facilitateurs de réseaux, formateurs CRINFP et encadreurs CISCO et DREN formés ;
- Transfert de compétences sur le contrat programme pédagogique de l'établissement scolaire et les techniques d'encadrement aux encadreurs de proximité au niveau des 16 DREN ; et
- 348 Centres de ressources pédagogiques mis en place et opérationnels de 2007 à 2010.

**Tableau 13** : Effectif des Conseillers Pédagogiques de l'Enseignement Primaire formés à l'INFP

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Conseillers Pédagogiques niveau 1	25	26	30	32	25	24	198	210	-	-	-	275

Source : INFP\_MEN

#### **D. Réforme des curricula**

Développement de nouvelles approches pédagogiques :

- Approche par les compétences développée (APC) en 2000 a été généralisée en 2005 ;
- Approche par les Situations (APS) développée en 2008:
  - Développement des Programme d'Études 2, 3, 4, 5, 7 ;
  - Élaboration des fascicules 2, 7, 3, 4 ;
  - Implémentation des nouveaux programmes d'études 1, 2, 3, 6, 7 dans les 20 CISCO réforme.

#### **E. Dotation d'outils didactiques et de manuels pédagogiques**

- 348 CRP sont dotés de manuels pédagogiques (documents multimédia et ouvrages);
- Entre 2003 et 2005, les établissements publics de 94 CISCO « non réforme » dotés de manuels scolaires élaborés selon la PPO, adaptés et réimprimés massivement ;
- Pour ce qui est des 20 CISCO « réforme », où les programmes APS sont mis en œuvre de façon graduelle;
- En septembre 2010 le MEN a développé l'ouvrage « Manuel Scolaire Pour Tous », avec l'objectif de mettre à la disposition des élèves des manuels à prix abordables : plusieurs milliers d'exemplaires des manuels de Malagasy, Français, Mathématiques, et Physique-chimie pour les classes de 7<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et terminales, étaient mis à disposition des élèves.

### **4.3 Stratégies de l'Enseignement technique et formation professionnelle (ETFP)**

Depuis 2000, des efforts ont été consentis pour l'organisation et les stratégies de mise en œuvre pour atteindre l'objectif lié aux besoins éducatifs des jeunes et des adultes. En 2001, des Centres Régionaux d'Apprentissage de Métier (CRAM) ont été créés et certains CFP ont été transformés pour accueillir des formations courtes de proximité ciblant les jeunes et les adultes.

Le système d'apprentissage à Madagascar a été normalisé à l'issue des concertations tenues entre 2001 et 2009. Un guide pour l'apprentissage des métiers a été élaboré en 2011.

En 2008, plusieurs réformes ont eu lieu suite aux changements observés au niveau de l'organisation du sous-secteur et des objectifs visés. Le METFP a mis en place des nouvelles Directions et a pris des mesures spécifiques :

- a) La DAAQ a permis la mise aux normes des établissements d'ETFP publics et/ou privés.
- b) A cet effet un arrêté portant création et organisation des commissions régionales d'évaluation des Etablissements d'ETFP est entré en vigueur. Ainsi, 39 établissements ont été normalisés après évaluation.
- c) La Direction de l'Apprentissage des Métiers de Base (DAMB) a été mise en place pour le développement des formations de masse, et des formations aux petits métiers permettant aux bénéficiaires d'exercer des activités génératrices de revenus/de se professionnaliser dans ces métiers.
- d) La Direction du Système d'Information (DSI) a été mise en place pour améliorer le système d'information et de communication :
  - La mise en réseau des départements de l'ETFP au niveau central ;
  - L'informatisation du traitement des examens (CAP, CFA et BEP) ; et
  - La mise en place de la base de données de l'ETFP.

De 2004 à 2009 :

- a) Financement de noyau dur d'actions prioritaires pour l'insertion et la réinsertion professionnelle des jeunes dans le cadre du programme conjoint dans le domaine de l'Education pour Tous financé par le PNUD et exécuté par l'UNESCO. Mécanisme mis en place : 221 projets professionnels mis en œuvre.
- b) Education des jeunes déscolarisés urbains (UNICEF) :
  - Remise à niveau des jeunes de 14 Quartiers ;
  - Programmes de formation révisés ;
  - Dotation de kits et fournitures aux éducateurs ;
  - Production de bulletin trimestriel de liaison ; et
  - Evaluation de processus.
- c) Elaboration de Plan de Formation Régional (PFR) pour les 22 Régions en 2005 qui est devenu le document de base pour l'élaboration du MAP

Les contraintes suivantes ont été constatées :

- Faiblesse dans l'accompagnement de certaines ONG ;
- Retard du démarrage des activités ;
- Limitation du nombre de promoteurs par rapport à la demande ; et
- Réticence des néo-alphabètes.

Depuis 2011, le programme CAPEPT/EFTP financé par l'UNESCO et le programme FORMAPROD financé par le FIDA œuvre pour la promotion de la formation et des offres éducatives en faveur des jeunes ruraux déscolarisés. L'action est assurée conjointement par:

- le Ministère l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle;
- le Ministère de l'Agriculture;
- le Ministère de l'Education Nationale;
- le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales; et
- le Ministère de Décentralisation.

Une approche visant à améliorer l'insertion des jeunes ruraux déscolarisés malgaches a été développée depuis 2012. Cette approche, qui prend appui sur la Stratégie Nationale de la FAR et son opérationnalisation au niveau régional, comporte 5 volets :

(1) recensement des jeunes ruraux déscolarisés de 15 à 24 ans et identification de leurs besoins en compétences ;

(2) analyse de la demande locale à travers l'identification des métiers porteurs et des opportunités de développement d'activités génératrices de revenus ;

(3) mise en réseau des établissements de formation sélectionnés et développement des capacités des encadreurs et des ressources pédagogiques nécessaires;

(4) formation, d'une durée d'entre 2 et 5 mois, des jeunes ruraux déscolarisés en fonction des compétences de base à acquérir et des métiers choisis ; et

(5) appui à la réalisation du projet professionnel et suivi de l'insertion.

Une première cohorte de 1 000 apprenants a débuté sa formation en décembre 2014 dans les 11 filières/métiers ouverts, au sein des trois régions<sup>15</sup> dans lesquelles l'approche est expérimentée. La même approche est actuellement mise en œuvre dans d'autres régions à travers les maisons des jeunes dans le cadre d'un partenariat PNUD/UNESCO

#### **4.4 Stratégies d'alphabétisation**

La Loi 2004-004 dispose que l'alphabétisation fait partie intégrante du système éducatif non formel. Le Décret n° 2003-834 du 5 Août 2003 consacre la Politique Nationale de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes.

Les organismes nationaux œuvrant dans l'alphabétisation ont bénéficié d'appui pour mener leurs actions:

- affectation d'une salle au sein du local de la DEPA comme siège de la PACA ;
- octroi de subvention annuelle à la PACA destinée pour son fonctionnement et au paiement de ses éducateurs ;
- appui technique aux organismes intervenant dans l'alphabétisation des jeunes, tel l'ONG « SOS village d'enfants » ;
- 112 animateurs issus du MEN et de 13 associations de la PACA formés sur la méthodologie d'alphabétisation ASAMA avec l'appui de l'UNESCO ;
- Insertion et réinsertion scolaires des enfants non scolarisés et déscolarisés par la méthodologie ASAMA : 1094 en 2011-2012 et 2300 en 2012-2013 ;
- 44 agents régionaux (SEPA-DREMC) issus des 22 DREN sont informés sur le plan de communication et s'approprient des objectifs des comportements à atteindre sur la scolarisation des enfants);
- 64 encadreurs et formateurs locaux sont formés en communication interpersonnelle CIP (SEPA-REPA-BEMC-Chef ZAP).

---

<sup>15</sup> Atsinanana, Amoron'I Mania, Analanjirifo.

## Section 5. PERSPECTIVES POUR L'APRES-2015

En ce qui concerne le système éducatif dans son ensemble, le Plan National de Développement (PND 2015-2019) prévoit 3 programmes dans l'axe stratégique n°4 « Capital humain adéquat au processus de développement » :

- éducation universelle et aux normes d'excellence ;
- formation technique et professionnelle de l'économie et des régions ; et
- enseignement supérieur innovant et adapté aux besoins de la société.

Le tableau qui suit présente les objectifs, les sous objectifs à atteindre et les résultats attendus pour chacun des trois programmes.

Programmes	Objectifs	Sous Objectifs	Résultats attendus à l'horizon 2019
Education universelle et aux normes d'excellence	Se doter d'un système éducatif performant, conforme aux normes internationales	1- Réduire manière significative l'analphabétisme	Un taux d'analphabétisme de 20% au plus de la population de 15 ans et plus
		2- Garantir une éducation de qualité pour tous	TBS dans le préscolaire de 20% au moins
			Mise en œuvre du nouveau curricula du préscolaire
			Un Taux Net de Scolarisation d'au moins 95% au niveau du primaire
			Un Taux net de scolarisation d'au moins 35% au niveau du secondaire
		3- Améliorer le niveau de satisfaction des usagers et la fonctionnalité du système éducatif	Ratio élèves/maître inférieur ou égal à 25 dans le préscolaire public
			Taux d'achèvement du primaire de 80% et plus
			Un taux moyen de redoublement et d'abandon, respectivement, de 15%

			et de 10% au moins dans le primaire
			Taux d'achèvement du secondaire de 45% et plus
			Un taux moyen de redoublement et d'abandon, respectivement, de 5% au moins dans le secondaire
			Taux de satisfaction des usagers aux offres du système éducatif de 75% au moins
Formation technique et professionnelle de l'économie et des régions	Promouvoir et valoriser l'enseignement technique professionnel et/ou professionnalisant	1-Densifier l'enseignement professionnel et technique	
		2- Diversifier et adapter les filières au contexte local	
		3- Renforcer et réadapter les besoins des compétences des formateurs	
		4- Améliorer le système de financement	

Notons qu'en 2014, Son Excellence Monsieur Président de la République a adopté un programme d'urgence visant l'insertion et la réinsertion scolaire et professionnelle de 500 000 déscolarisés par an et l'intégration annuelle, mais progressive, dans la fonction publique des enseignants FRAM (primaire, collège et lycée).

Au niveau de la formation professionnelle, dans le cadre de l'élaboration de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation avec les parties prenantes (Autres ministères concernés, le secteur privé de production et de formation, les PTF), les activités suivantes sont déjà initiées/ou sont programmées :

- Etats généraux de l'Emploi et de la Formation : PANEF (Plan d'Action National de l'Emploi et de la Formation),
- Assises Régionales de l'Emploi et de la Formation : Complément du PANEF,
- Assises sectorielles : document de Stratégie Nationale de Développement des Compétences pour 5 secteurs (TIC,BTP/RS,DR,Textile-habillement-Accessoires,Tourisme-Hotellerie-Restaurant),

D'ici 2030, les objectifs globaux suivants sont fixés :

- Densifier l'enseignement professionnel et technique par la mise en place centres de formation professionnelle qualifiante au niveau de tous les districts ;
- Elargir la capacité d'accueil par la création de 50 LTP et de 60 CFP, par l'extension de nouvelles infrastructures pour les 22 DREEFP ;
- Rendre accessible à tous la formation, l'encadrement et l'insertion professionnelle par le renforcement de la capacité nationale afin d'appréhender la formation et l'insertion professionnelle (approche métier, valorisation des acquis de l'expérience, ...). Le but est d'atteindre les résultats suivants:
  - 1200 000 individus insérés professionnellement ;
  - 5000 agents qualifiés recrutés ; et
  - 40 Unités Mobiles de Formation(UMF) rattachées au DR EETFP créés.
- Elargir l'éligibilité des cibles (au genre, aux couches vulnérables, aux personnes en situation d'handicap) ; par la mise en place de 22 Centres Régionaux Spécialisés (CRS)
- Diversifier et adapter les filières au contexte local par l'ouverture de nouvelles filières de formation dans chaque CFP à raison de 02 par an
- Renforcer et réadapter les compétences des formateurs aux besoins des secteurs productifs par :
  - La formation continue de 300 formateurs par an ;
  - La formation du personnel d'encadrement suivie d'un recyclage régulier tous les 2 ans :
    - i) 106 chefs d'établissement formés ;
    - ii) 44 Conseillers pédagogiques ;
    - iii) 66 Inspecteurs pédagogiques.
- Améliorer le système de financement par :
  - l'extension de partenariats appuyés par les PTF dans les 22 régions et du CAP/EPT/EFTP dans toutes les communes;
  - l'augmentation d'au moins 5% du budget de l'Education alloué au secteur EETFP ;
- Renforcer la capacité nationale afin d'appréhender la formation et l'insertion professionnelle (approche métier, valorisation des acquis de l'expérience, ...)
- Prioriser les secteurs Tourisme, NTIC, BTP, Textile et Accessoires habillement, Agriculture, Développement rural et Mines.

#### Les limites du rapport

Pour la mesure de l'atteinte de chaque objectif de l'EPT, quelques indicateurs ont été choisis et calculés suivant la disponibilité, l'exhaustivité et la fiabilité des statistiques et d'informations. Ainsi, à titre d'exemple, le rapport ne traite pas le taux net de scolarisation (TNS) pour des raisons de non fiabilité de données sur quelques années.



Benjamin Ramarcel RAMANANTSOA

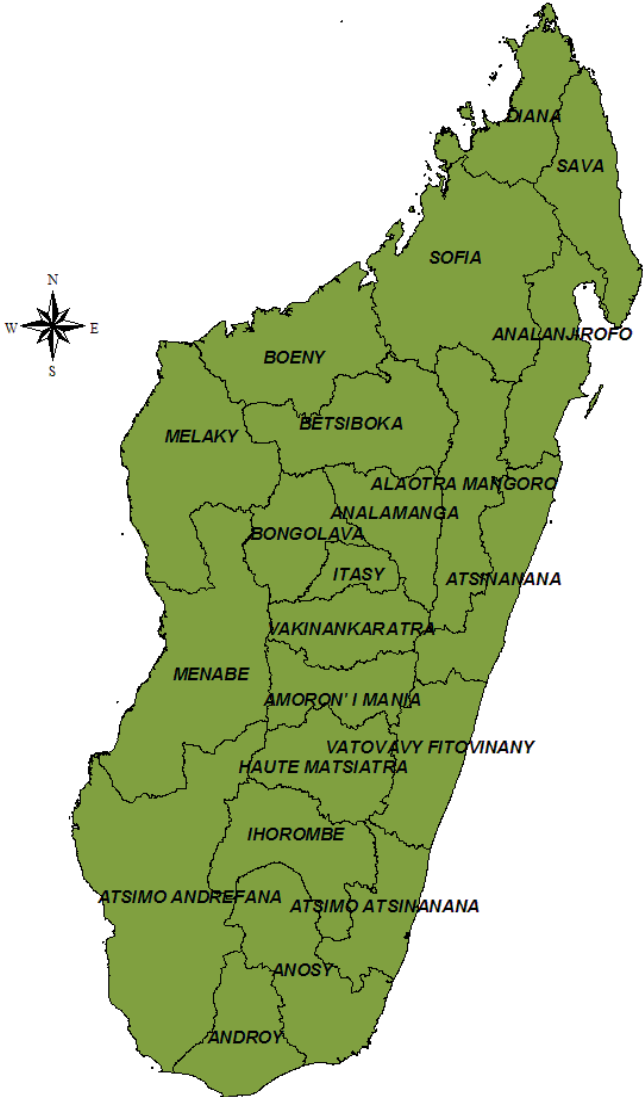


Le Ministre de l'Education Nationale

ROBARY Andriantaina Paul

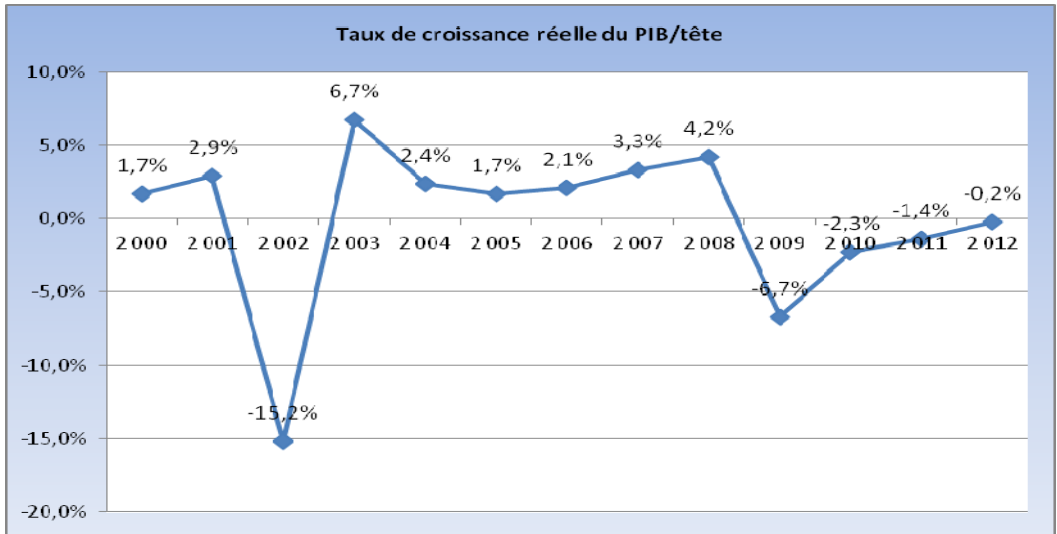
# Annexes

Madagascar et ses 22 régions



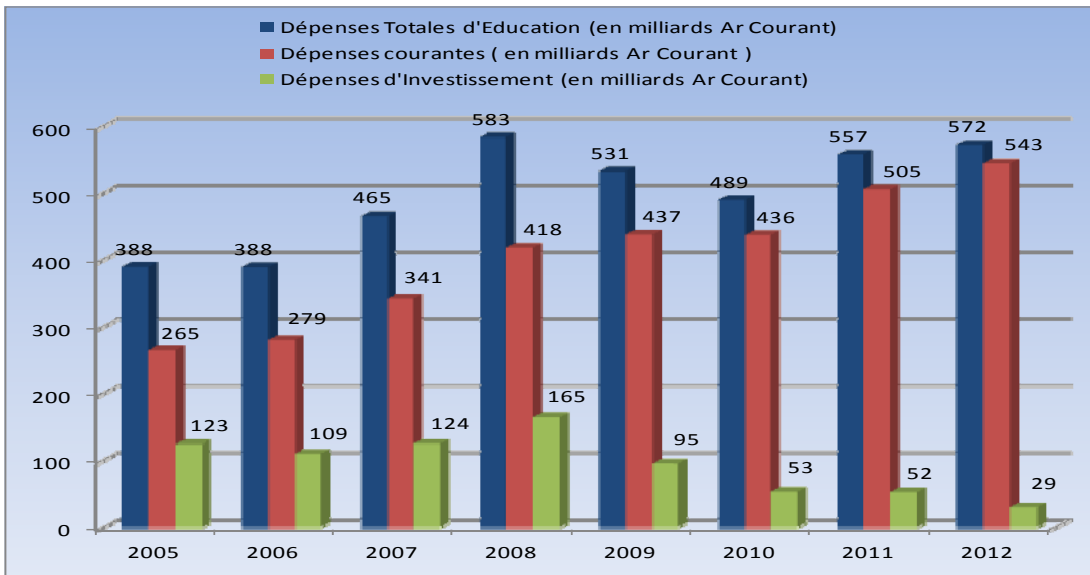


### Taux de croissance réelle du PIB/Tête de 2000 à 2012



Source : Rapport Economique et Financier, Ministère de l'Economie et nos calculs

### Evolution des dépenses totales d'éducation (MEN, METFP et MESUPRES de 2005 à 2012)



Sources: MEN, METFP, MESUPRES (base engagement)

## Situation du préscolaire par région en 2006-2007 et 2013-2014

REGIONS	2006-2007		2013-2014	
	% effectif élèves Région/Total Madagascar	% du privé par région	% effectif élèves Région/Total Madagascar	% du privé par région
ALAOTRA-MANGORO	4,2%	98%	4,1%	78,2%
AMORON'I MANIA	2,6%	51%	2,8%	35,1%
ANALAMANGA	38,8%	99%	28,7%	89,6%
ANALANJIROFO	1,3%	97%	5,8%	34,0%
ANDROY	0,6%	99%	3,0%	13,0%
ANOSY	1,2%	100%	2,5%	46,2%
ATSIMO-ANDREFANA	5,5%	97%	6,8%	55,9%
ATSIMO-ATSINANANA	1,0%	75%	2,9%	23,5%
ATSINANANA	5,8%	91%	5,9%	76,4%
BETSIBOKA	0,4%	100%	0,4%	88,9%
BOENY	4,4%	90%	3,9%	80,1%
BONGOLAVA	1,5%	100%	1,1%	90,5%
DIANA	5,5%	91%	5,4%	69,0%
HAUTE MATSIATRA	5,4%	86%	3,9%	77,3%
IHOROMBE	1,3%	100%	1,3%	90,6%
ITASY	2,0%	97%	1,6%	76,3%
MELAKY	0,5%	95%	0,7%	35,9%
MENABE	2,0%	99%	2,2%	71,1%
SAVA	5,3%	99%	4,1%	91,6%
SOFIA	2,5%	98%	4,1%	43,9%
VAKINANKARATRA	4,6%	98%	4,7%	75,2%
VATOVAVY FITOVINANY	3,6%	75%	3,8%	57,3%

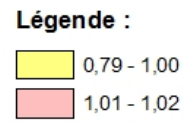
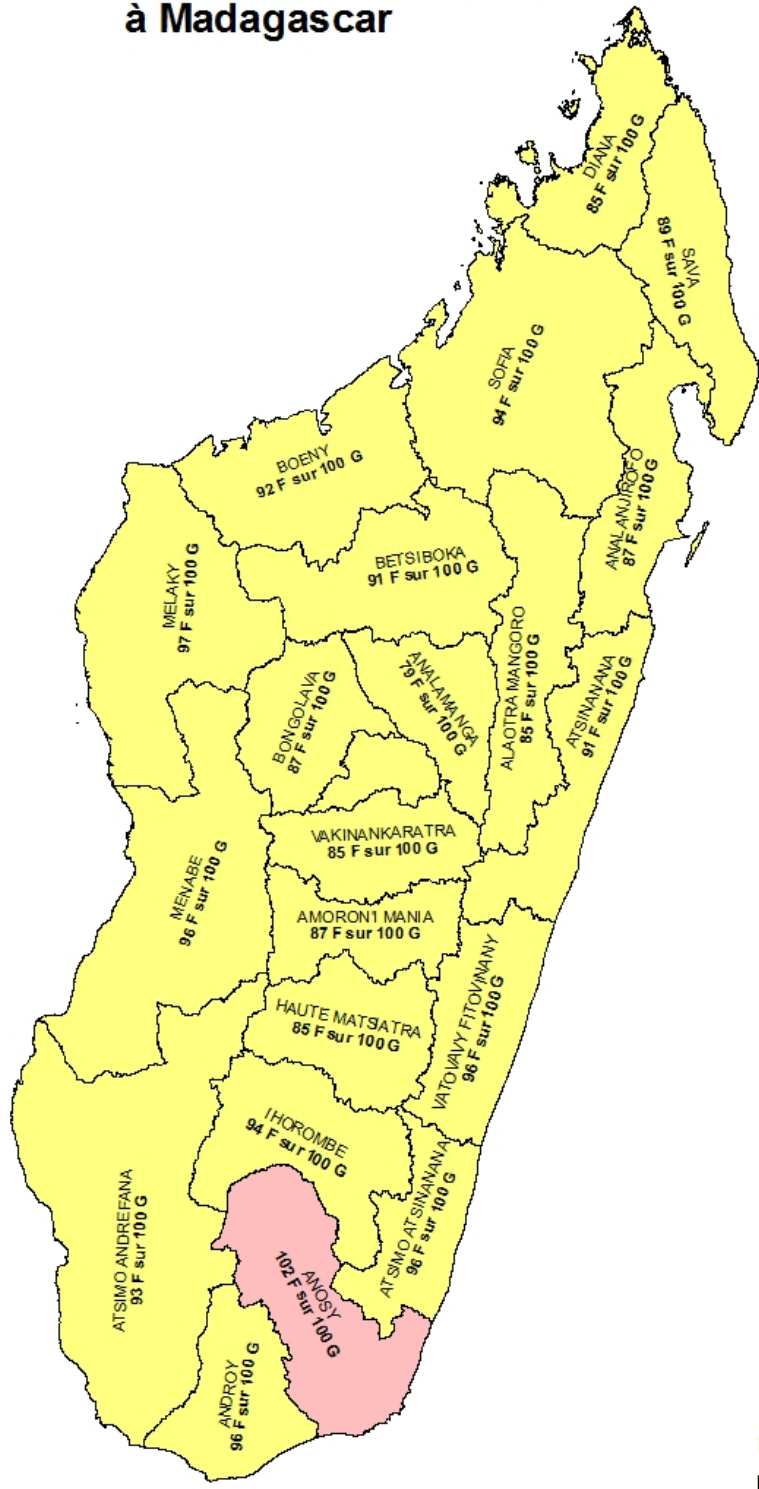
Source : *Annuaire Statistiques DPE\_MEN et nos calculs*

**Taux de redoublement des filles et des garçons dans le primaire par région entre 2012-2013 et 2013-2014**

	Taux de redoublement Fille	Taux de redoublement Garçon
ALAOTRA MANGORO	20,6%	24,3%
AMORON'I MANIA	25,0%	28,7%
ANALAMANGA	13,1%	16,5%
ANALANJIROFO	25,4%	29,1%
ANDROY	22,1%	23,1%
ANOSY	20,9%	20,5%
ATSIMO ANDREFANA	16,8%	18,0%
ATSIMO ATSIANANA	20,9%	21,7%
ATSIANANA	25,5%	28,1%
BETSIBOKA	22,9%	25,1%
BOENY	15,7%	17,1%
BONGOLAVA	16,7%	19,3%
DIANA	15,1%	17,7%
HAUTE MATSIATRA	20,2%	23,9%
IHOROMBE	23,9%	25,5%
ITASY	17,7%	21,7%
MELAKY	19,1%	19,6%
MENABE	20,0%	20,9%
SAVA	21,5%	24,2%
SOFIA	22,9%	24,4%
VAKINANKARATRA	15,6%	18,4%
VATOVAVY FITOVINANY	28,6%	29,9%

Source : *Annuaire Statistique DPE\_MEN* et nos calculs

# Indice de parité du taux de redoublement à Madagascar



## Taux d'alphabétisation par milieu et genre en 2010

Région	Milieu		Genre		Ensemble
	Urbain	Rural	Hommes	Femmes	
Analamanga	93,8	93,5	94,3	93	93,6
Vakinankaratra	85,8	80,1	84,3	78,5	81,5
Itasy	89,7	83,2	85,1	82,5	83,9
Bongolava	86,9	82,3	86	79,7	82,9
MatsiatraAmbony	87,8	72,2	77,2	73,7	75,5
Amoron'iMania	92,2	79,3	83	79,3	81
VatovavyFitovinany	83,9	66,5	76	61,5	68,5
Ihorombe	76,2	63,3	71,1	60,2	65,7
AtsimoAtsinanana	76,7	38,3	49,6	36	42,5
Atsinanana	85,6	71,5	79,1	71,7	75,2
Analanjirifo	83,9	57	65,6	60,3	62,9
AlaotraMangoro	87,2	79,5	81,3	80,2	80,8
Boeny	85,8	64,8	75,7	67,2	71,4
Sofia	84,4	61,9	70,5	59,3	64,5
Betsiboka	81,5	67,6	75,4	63,6	69,5
Melaky	62,1	44,5	52,3	45	48,7
AtsimoAndrefana	61,4	46,6	51,9	49	50,4
Androy	41,4	38,5	42,8	35,5	39
Anosy	80,4	27,4	42,5	28,1	35,1
Menabe	76,2	57,9	66,8	57,8	62,3
DIANA	82,9	67,2	77,6	69,3	73,2
SAVA	85,3	76,4	81,5	73,4	77,4
Ensemble	83,7	67,8	74,9	68	71,4

Source : INSTAT/DSM/EPM\_2010